



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 12 septembre 2006 portant création du brevet professionnel Fleuriste.

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels

NOR: MENE0602303A

Le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-95 à D. 337-124;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « techniques de commercialisation » du 7 décembre 2005 ;

Arrête

Article premier – Il est créé un brevet professionnel Fleuriste dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 – Les unités constitutives du référentiel de certification du brevet professionnel Fleuriste sont définies en annexe I au présent arrêté.

Article 3 – Les candidats au brevet professionnel Fleuriste se présentant à l'ensemble des unités du diplôme ou à la dernière unité ouvrant droit à la délivrance du diplôme, doivent remplir les conditions de formation et de pratique professionnelle précisées aux articles 4 et 5 ci-après.

Article 4 – Les candidats préparant le brevet professionnel Fleuriste par la voie de la formation professionnelle continue doivent justifier d'une formation d'une durée de quatre cents heures minimum. Cette durée de formation peut être réduite par décision de positionnement prise par le recteur, conformément aux articles D. 337-103 et D. 337-107 du Code de l'éducation.

Les candidats préparant le brevet professionnel Fleuriste par la voie de l'apprentissage doivent justifier d'une formation en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage d'une durée minimum de quatre cents heures par an en moyenne. Cette durée de formation peut être réduite ou allongée dans les conditions prévues par le Code du travail.

Article 5 – Les candidats doivent également justifier d'une période d'activité professionnelle :

- soit de cinq années effectuées à temps plein ou à temps partiel dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet professionnel Fleuriste;
- soit, s'ils possèdent un diplôme ou titre homologué classé au niveau V ou à un niveau supérieur figurant sur la liste prévue en annexe II au présent arrêté, de deux années effectuées à temps plein ou à temps partiel dans un emploi en rapport avec la finalité du brevet professionnel Fleuriste. Au titre de ces deux années, peut être prise en compte la durée du contrat de travail de type particulier préparant au brevet professionnel Fleuriste, effectuée après l'obtention du diplôme ou titre homologué figurant sur la liste précitée.

Article 6 – Le règlement d'examen du brevet professionnel Fleuriste est fixé en annexe III au présent arrêté. La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée en annexe IV au présent arrêté.

Article 7 – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen dans sa forme globale ou dans sa forme progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-106 et des articles D. 337-14 et D. 337-15 du Code de l'éducation. Dans le cas de la forme progressive, il précise, en outre, les épreuves ou unités qu'il souhaite subir à la session pour laquelle il s'inscrit.

Article 8 – Le brevet professionnel Fleuriste est délivré aux candidats ayant subi avec succès l'examen défini par le présent arrêté conformément aux dispositions des articles D. 337-105 à D. 337-118 du Code de l'éducation.

Article 9 – Les correspondances entre, d'une part, les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 31 juillet 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel Fleuriste et, d'autre part, les épreuves de l'examen défini par le présent arrêté sont précisées en annexe V au présent arrêté.

Les notes obtenues aux épreuves ou unités de l'examen présenté suivant les dispositions de l'arrêté du 31 juillet 1997 précité et dont le candidat demande le bénéfice sont reportées, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté conformément aux articles D. 337-107 et D. 337-115 du Code de l'éducation, à compter de la date d'obtention et pour leur durée de validité.

Article 10 – La première session du brevet professionnel Fleuriste organisée conformément aux dispositions du présent arrêté aura lieu en 2008.

La dernière session du brevet professionnel Fleuriste organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 juillet 1997 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel Fleuriste aura lieu en 2007. À l'issue de cette session, l'arrêté du 31 juillet 1997 précité est abrogé.

Article 11 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 septembre 2006.

Pour le Ministre et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire

Roland DEBBASCH

Dem as de

Journal officiel du 23 septembre 2006 Bulletin officiel du 12 octobre 2006

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique et en ligne à l'adresse suivante : www.cndp.fr.

Référentiel des activités professionnelles

Champ d'activité

Définition

Le titulaire du Brevet professionnel (BP) « Fleuriste » est un employé qui intervient dans un atelier floral et en magasin de fleuristerie. Il réalise tous travaux floraux créatifs et esthétiques, dans le respect des styles et des techniques. Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks. Il négocie, vend, conseille et fidélise le client. Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

Contexte professionnel

Le titulaire du BP « Fleuriste » est un fleuriste qualifié qui exerce son activité en priorité chez un artisan fleuriste et éventuellement en rayon spécialisé d'un commerce polyvalent.

Il exerce son activité sous l'autorité du chef d'entreprise ou d'un fleuriste hautement qualifié. Il peut accéder aux fonctions de collaborateur du chef d'entreprise.

Environnement de l'emploi

L'environnement économique et technique de l'emploi se caractérise par :

- une réglementation accrue relative au point de vente ;
- une évolution du comportement du consommateur mieux informé, plus exigeant et à la recherche d'une relation personnalisée avec l'équipe de vente ;
- l'emploi des technologies de l'information et de la communication ;
- l'intensification de la concurrence qui rend nécessaire la fidélisation et la prospection de la clientèle ;
- l'évolution constante des gammes de produits et des techniques ;
- la capacité d'adaptation permanente.

Conditions générales d'exercice de l'activité

L'activité du titulaire du diplôme s'exerce généralement debout. Il doit s'attacher à respecter la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et adopter une attitude adéquate en permanence. Il doit ;

s'adapter aux rythmes saisonniers;

- adopter des comportements et attitudes indispensables à la relation client ;
- maîtriser les techniques et moyens de communication ;
- gérer les priorités ;
- travailler en équipe;
- faire preuve d'autonomie, de réactivité;
- prendre des initiatives ;
- développer ses connaissances culturelles et artistiques.

Apte au travail manuel, ayant le goût des formes et des couleurs, il aime créer, sans perdre contact avec les réalités économiques auxquelles il aura été sensibilisé.

Personne de contact, il est apte à s'intégrer dans une équipe, et à conduire des dialogues en venteconseil avec des interlocuteurs divers, et il aura le souci permanent de commercialiser les produits réalisés et/ou réalisables.

Dans l'exercice de ses fonctions, il dispose d'une autonomie d'action et d'initiative dans le cadre de la politique commerciale définie par le chef d'entreprise.

Délimitation et pondération des activités

Le titulaire du BP « Fleuriste » intervient dans les fonctions suivantes :

- production;
- vente/négociation;
- gestion/organisation.

Les tâches assumées dans chaque fonction varient en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise.

Le champ d'intervention du titulaire du BP « Fleuriste » se situera au niveau des tâches principales suivantes :

- maintenance du magasin, de l'atelier et de la chambre climatique en mettant en œuvre ses connaissances techniques et scientifiques quant aux produits et aux matériels ;
- confection de tous travaux de fleuristerie qu'il devra organiser en vue des meilleures performances en tenant compte de l'image du magasin et de la clientèle;
- vente des produits et services en utilisant toutes les techniques de communication et en s'appuyant sur la connaissance de la clientèle et de l'environnement de l'entreprise ;
- quant à la gestion, il pourra être chargé d'organiser le travail au quotidien, y compris au niveau des livraisons, d'assurer le suivi des stocks et la tenue de documents de base nécessaire à la gestion; il pourra participer à l'analyse des coûts et résultats.

Il pourra, occasionnellement et temporairement, assurer le remplacement du chef d'entreprise en cas d'absence de celui-ci. En toute circonstance, le titulaire du BP « Fleuriste » adoptera une attitude et une présentation vestimentaire correctes en adéquation avec l'image et le style de l'entreprise.

Fonction – production

Tâches

Réception des végétaux et accessoires

- Prise en charge spécifique des marchandises en fonction de la nature des produits (fleurs, plantes, accessoires)
- Contrôle de la conformité des produits et accessoires par rapport à la commande, au bon de livraison, à la facture (quantité, qualité, prix, respect des délais)
- Formulation de réserves et prise de décision en cas d'anomalies ou litiges constatés

Préparation des végétaux

- Appréciation du degré de maturité des végétaux
- Répartition des végétaux en fonction de leur utilisation, du planning de travail, des commandes
- Mise à l'eau et soins appropriés aux végétaux en veillant à la rotation des stocks

Réalisations florales

- Prise en compte des travaux à exécuter (réalisations, livraisons, commandes)
- Planification et répartition, le cas échéant, des tâches au sein de l'équipe
- Interprétation et/ou réalisation d'une étude graphique si nécessaire
- Gestion optimisée des végétaux
- Exécution de tous travaux courants de fleuristerie selon un thème, une commande et un budget donné
- Réalisation de productions florales complexes de tous styles
- Mise en œuvre des différentes techniques : montage, collage, liage...
- Conception et fabrication de structures (base ou éléments intégrés dans une composition florale)
- Mise en valeur de la réalisation
- Choix et/ou confection de l'emballage

Soins et entretien en atelier floral

- Rangement, nettoyage, désinfection du poste de travail et des contenants
- Maintien en bon état de l'outillage et du matériel de base
- Rangement des accessoires et contenants

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Végétaux, accessoires, contenants, matériel d'emballage
- Matériaux : bois, grillage
- Outils
- Produits d'entretien, de désinfection, de conservation
- Documents commerciaux : bons de livraison, bons de réception, factures, formulaires de réserves
- Fiches de travail/commande client/croquis...
- Planning
- Tarifs
- Guide phytosanitaire
- Documentation sur les styles floraux, architecturaux, la mode, la peinture, les styles de mobilier, photos, sculpture

Autonomie

- Autonomie dans l'exercice des activités de production

Résultats attendus

- Contrôles qualitatif et quantitatif fiables des produits réceptionnés
- Déconditionnement et préparation appropriés des végétaux et autres produits
- Exécution de travaux courants dans le respect de la commande et des coûts de réalisation
- Acquisition d'éléments de culture générale et artistique indispensables à l'exercice du métier
- Travaux floraux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques

Fonction - vente/négociation

Tâches

Avant la vente

- Identification de la clientèle de la zone de chalandise
- Détermination des besoins de la clientèle de la zone de chalandise
- Comparaison des offres de la concurrence
- Exploitation de documentations liées aux produits et argumentaires
- Préparation d'outils d'aide à la vente (utilisation de techniques d'information et de communication, ILV, PLV)

La vente

- Conduite d'une vente-conseil, de l'accueil à la prise de congé
- Réception et traitement d'une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication
- Traitement d'une vente spécifique complexe
 - prise de rendez-vous
 - identification précise du contexte lieu, événement, participants, souhaits exprimés, budget
 - étude préalable croquis, coûts, prix
 - rédaction de la proposition commerciale devis
 - entretien de négociation et établissement de facture

Après la vente

- Mise à jour du fichier clients (suivi personnalisé)
- Suivi des commandes et gestion des réclamations
- Participation à la fidélisation de la clientèle, au développement de nouveaux services

Attractivité du point de vente

- Présentation attractive et incitative des végétaux et réalisations dans le magasin
- Suivi et entretien des végétaux coupés et racinés
- Participation à la mise en valeur du point de vente (extérieur et intérieur)
- Réalisation de vitrines courantes et à thèmes
- Proposition d'aménagement et/ou de réorganisation du magasin
- Entretien du lieu de vente

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Accessoires de décoration, matériel d'étiquetage
- Contenants et supports divers
- Eléments de décors, structures, textures, couleurs, matériaux, éclairage...
- Documentation professionnelle, dépliants publicitaires
- Tarifs
- Imprimés commerciaux
- Notices conseils
- Fichiers clients
- Cartes de fidélité
- Matériels télématiques, bureautiques, informatiques
- Matériel d'encaissement, matériel d'entretien

Autonomie

- Autonomie totale dans le cadre de ventes courantes
- Autonomie dans l'exécution des autres tâches en concertation avec le chef d'entreprise

Résultats attendus

- Étude préalable et fiable du marché
- Dynamisation des ventes
- Mise en valeur optimale des produits et du point de vente
- Consolidation de l'image de qualité et de compétence de l'entreprise

Fonction – gestion/organisation

Tâches

- Organisation et suivi des stocks (réapprovisionnement, inventaire...), gestion et entretien de la chambre climatique
- Gestion des végétaux
- Gestion des déchets
- Organisation fonctionnelle des lieux et des postes de travail
- Animation de l'équipe de travail, élaboration des fiches de travail et tenue du planning
- Établissement ou participation à l'établissement d'un devis et de tous documents commerciaux courants
- Participation à la tenue de fichiers et de documents servant de base à la comptabilité
- Mesure et analyse avec le chef d'entreprise de l'attractivité des différentes zones du magasin
- Participation à l'analyse des frais et à la détermination des différents coûts et prix
- Mise en œuvre de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement

Conditions d'exercice

Moyens et ressources

- Containers à déchets
- Documents commerciaux, fichiers
- Textes réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement
- Documentation professionnelle
- Règlement intérieur
- Tableaux, plannings
- Matériel de classement (classique et informatique)
- Documents liés à la gestion des stocks
- Matériel informatique, télématique et bureautique
- Notice d'utilisation des différents matériels

Autonomie

- Autonomie dans l'exécution des tâches en concertation avec le chef d'entreprise.

Résultats attendus

- Gestion optimale des ressources humaines et matérielles
- Réduction des coûts et suppression des dysfonctionnements
- Développement des ventes

Organisation des unités professionnelles

Les unités professionnelles sont constituées de :

- U11 travaux courants
- U12 arrangement complexe
- U13 conception et réalisation d'un travail floral
- U20 technologie et botanique
- U31 organisation et négociation
- U32 techniques commerciales
- U40 gestion de l'entreprise
- U50 arts appliqués à la profession et histoire de l'art

U11 - travaux courants

Le candidat doit être capable en toute autonomie :

- de préparer les végétaux :
 - sélectionner les végétaux coupés ;
 - s'assurer de l'état des végétaux racinés et apporter les soins appropriés ;
 - organiser une mise à l'eau adaptée en adéquation avec le végétal;
 - veiller à la bonne rotation des stocks ;
- d'exécuter des travaux courants :
- réaliser bouquets, assemblages de tout style commercialisables ;
- de maintenir en état l'atelier floral :
 - veiller au rangement, nettoyage, désinfection de l'atelier et des contenants ;
 - veiller au maintien en bon état du matériel et de l'outillage.

U12 - arrangement complexe

Le candidat doit être capable en toute autonomie :

- de réaliser des travaux floraux élaborés :
 - exécuter un travail floral complexe dans le respect d'un thème, d'un style, de techniques spécifiques, de l'identité des végétaux, des règles d'harmonie et d'équilibre en prenant en compte des contraintes définies ;
 - intégrer le travail floral réalisé dans un contexte donné ;
 - mettre en valeur les végétaux utilisés et l'ensemble de la réalisation.

U13 - conception et réalisation d'un travail floral

Le candidat doit être capable en toute autonomie :

- de réceptionner végétaux et accessoires ;
- de réaliser des travaux floraux élaborés en faisant preuve de créativité :
 - de présenter un croquis ou esquisse de sa réalisation ;
 - de justifier ses choix (techniques, floraux, esthétiques...);
 - de maîtriser les techniques utilisées ;
 - d'utiliser des informations culturelles et de les traduire en fleuristerie pour évoquer un thème précis ;
 - d'imaginer et de s'exprimer artistiquement ;
 - de concevoir et construire un support adapté au fleurissement choisi ;
 - de gérer temps, végétaux, matériaux et accessoires.

U20 - technologie et botanique

Le candidat doit être capable en toute autonomie :

- de mobiliser ses connaissances technologiques, scientifiques et botaniques dans le cadre de situations professionnelles données notamment lors :
 - de la réception des végétaux et accessoires ;
 - de la préparation des végétaux ;
 - du maintien en état de l'atelier floral ;
 - de la prévention des maladies et accidents.

U31 - organisation et négociation

Le candidat doit être capable en toute autonomie :

- de planifier et répartir les tâches :
 - lister les travaux à exécuter et répartir le travail au sein de l'équipe ;
- de préparer les outils d'aide à la vente ;
- de conduire une vente conseil;
- de traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication ;
- de traiter une vente complexe;
- de s'assurer du suivi d'une vente et fidéliser le client ;
- d'établir un devis, une facture ;
- d'animer une équipe.

U32 - techniques commerciales

Le candidat doit être capable en toute autonomie :

- de mobiliser ses connaissances pour proposer une action commerciale dans un cadre défini après avoir analysé les éléments mercatiques essentiels, en utilisant les techniques de marchandisage :
 - qualifier la clientèle en recherchant et sélectionnant les informations relatives au profil de clientèle de la zone de chalandise, en recherchant les besoins de la clientèle de cette zone ;
 - exploiter l'offre commerciale en repérant l'offre des concurrents de la zone de chalandise, en élaborant l'offre commerciale du point de vente, en concevant et exploitant un argumentaire ;
 - traiter des réclamations ;
 - maintenir l'attractivité du point de vente, en entretenant les végétaux racinés, en suivant le degré de maturation des végétaux, en veillant à la bonne tenue du magasin, en participant à la mise en valeur du point de vente, en réalisant une vitrine courante ou à thème, en formulant des propositions d'aménagement ou de réorganisation du magasin.

U40 - gestion de l'entreprise

Le candidat doit être capable en toute autonomie :

- d'organiser et de suivre les stocks ;
- de participer à la tenue de fichiers ;
- d'établir, de vérifier des documents commerciaux usuels ;
- de mesurer, d'analyser l'activité commerciale de l'entreprise ;
- de participer à l'analyse de la rentabilité de l'entreprise ;
- d'assumer les tâches essentielles de gestion d'un magasin de fleuristerie ;
- d'appréhender l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise ;
- de mettre en œuvre la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

U50 - arts appliqués à la profession et histoire de l'art

Le candidat doit être capable dans le cadre de la réalisation de travaux floraux élaborés et du maintien de l'attractivité du point de vente :

 de traduire la demande d'un client en utilisant les techniques appropriées, en faisant preuve d'imagination, en utilisant ses connaissances de l'histoire de l'art, en tenant compte des contraintes techniques et de l'environnement.

Référentiel de certification

Compétences et savoir-faire

C1 – produire

Savoir-faire (être capable de)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'evaluation (on exige)	Savoirs associés
C1.1 – réceptionner végétaux et accessoires	Dans le cadre		
 Identifier les végétaux (coupés et racinés), accessoires et contenants S'assurer de la conformité 	– D'une mise en situation Avec	 Les végétaux sont précisément identifiés : nom commun, nom botanique, genre et espèce, famille. 	S1.1 S1.2 S1.3
des produits et accessoires réceptionnés par rapport à la commande	 Un lot de végétaux, accessoires, contenants mis à disposition Un bon de commande Le bulletin de livraison La facture Les conditions générales de vente des fournisseurs 	- Le contrôle des produits et accessoires réceptionnés est correctement effectué (qualité, prix, quantité, respect des délais), et les anomalies constatées mises en évidence.	S2.1
– Gérer les anomalies ou litiges, le cas échéant	 Les consignes du responsable du magasin L'outil informatique (extraits de fichiers et télématique) 	 Les anomalies ou litiges sont réglés selon les consignes de l'entreprise 	\$5.3
C1.2 – préparer les végétaux	Selon		
– Sélectionner les végétaux coupés	L'aire de stockageLe planning de travailLes besoins en réassort	- Les végétaux sont correctement triés et répartis en fonction de leurs	S2.2
 S'assurer de l'état des végétaux racinés et apporter les soins appropriés 	magasin – Selon les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie	spécificités, de leur degré de maturité et/ou de leur utilisation.	S1.4 S1.5 S1.7
– Organiser une mise à l'eau	Avec	 Les végétaux racinés sont arrosés, humidifiés, vaporisés bassinés à bon 	
adaptée en adéquation au végétal	L'outillage courantLes produits de conservation et d'entretien	escient et exposés en situation optimale.	\$1.6 \$1.8
	des végétaux – Les contenants	- La mise à l'eau respecte les spécificités du végétal :	S1.9
– Veiller à la bonne rotation		contenant, température, préparation, soins appropriés	S2.2
des stocks		- La rotation des stocks est optimale.	\$5.3

Savoir-faire (être capable de)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)	Savoirs associés
C1.3 – planifier et répartir les tâches	Avec		
 Lister les travaux à exécuter (livraisons, commandes, réalisations) Répartir le travail au sein de l'équipe 	Bons de commandePlannings de présence	 Les travaux à exécuter sont judicieusement répartis en tenant compte des priorités, des aléas, des compétences et disponibilité de chacun, du temps imparti. 	\$5.5
C1.4 – exécuter tous	Avec		
 travaux courants Bouquets, assemblages de tout style commercialisables 	 Végétaux Accessoires Supports et contenants Commandes clients Liste des besoins du magasin 	 Exécution de travaux courants avec dextérité, technicité, rapidité, maîtrise des coûts et gestion optimum des stocks dans le respect des végétaux. 	S2.4 S2.5 S5.4 S5.7
C1.5 – réaliser des	Avec		
travaux floraux élaborés	– Documents illustrés ou non sur les styles	 Exécution d'un travail floral complexe dans le respect d'un thème, d'un style, de 	S2.4 S2.5
 Sur des thèmes couvrant les événements de la vie et mettant en œuvre tout style, expressions et techniques: piquage, liage, montage, ficelage, tissage, collage, épinglage, empilage, calage, moussage Mettre en valeur la réalisation 	architecturaux, la mode - Tarifs - Structures, bases ou éléments - Textures - Matériaux - Matériel d'emballage	techniques spécifiques, de l'identité des végétaux, des règles d'harmonie et d'équilibre, d'un budget donné. - Les réalisations s'intègrent dans le contexte donné. - L'emballage est adapté et met en valeur la production.	S2.3 S2.7 S2.8 S2.6 S3.1 S3.2 S3.3 S3.4
C1.6 – maintenir en état l'atelier floral	Avec		
 Veiller au rangement, nettoyage, désinfection de l'atelier et des contenants Veiller au maintien en bon état du matériel et de l'outillage 	 Réglementation en matière d'hygiène Produits d'entretien Matériel d'entretien des locaux 	L'atelier est désinfecté et rangé.Le matériel et l'outillage sont en bon état.	S2.3
C1.7 – prévenir			
maladies et accidents			
 Prendre les mesures nécessaires pour éviter les accidents et maladies. Traiter les déchets. 	Trousse de secoursContenairsRéglementation	Les maladies professionnelles et risques sont identifiés.La prévention est assurée.	S2.9

C2 – négocier/vendre

Savoir-faire (être capable de)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)	Savoirs associés
- · ·	(on donne)	(on exige)	disocies
C2.1 – qualifier la	À partir		
clientèle	I		
- Rechercher et sélectionner les informations relatives	 Des informations relatives à la zone de chalandise Des fichiers clients 	 Le profil de la clientèle sur la zone de chalandise est cerné. 	S4.1.3
au profil de la clientèle de la zone de chalandise	- Des profils clients	cerne.	S4.1.1
- Rechercher les besoins de la clientèle de la zone de chalandise	 Des profits chefts Des conditions générales de vente Des tarifs De la documentation produits 	 Les attentes de la clientèle sont identifiées. 	\$4.1.2
C2.2 – exploiter l'offre			
commerciale - Repérer l'offre des	– Des relevés prix	La connaissance de la concurrence permet une mise en valeur de l'offre du	S4.1.4
concurrents dans la zone de chalandise	– Pressbooks	magasin. – La sélection des produits	
– Élaborer l'offre		correspond aux attentes, au	
commerciale du point de	- Documentation	budget de la clientèle et aux opportunités du marché.	S5.3
vente - Concevoir et exploiter un	professionnelle	– L'argumentaire proposé	
argumentaire	– Fiches techniques	répond aux mobiles et motivations décelés.	
C2.3 – préparer les outils d'aide à la vente	Techniques d'information et de communication Cassettes vidéos – PLV – Album – Diaporama – CD – DVD	Les outils d'aide à la vente sont utilisés pour la mise en valeur des produits et contribuent à l'attractivité du point de vente.	\$4.2.3
C2.4 – conduire une			
vente-conseil	À partir		
	De catalogues et tarifsBooks albums	 La vente-conseil est assurée de l'accueil à la prise de congé. 	S4.2.3
	Documentation professionnelleFiches techniques et	La facturation et l'encaissement sont assurés en toute autonomie.	S5.6
	argumentaires		
C2.5 – traiter une	- Notices	- Les coordonnées clients	S4 2 2
commande par	Téléphone, fax, InternetOutils informatiques,	(adresse, téléphone, n° carte bancaire et validité) sont	S4.2.3
téléphone ou tout	télématique télématiques,	exactes. Le montant saisi	S5.6
autre moyen de	- Équipement et matériel	correspond bien au montant	
communication	d'encaissement	dû.	
	– Vente à distance, transmission florale		

Savoir-faire (être capable de)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)	Savoirs associés
(être capable de) C2.6 – traiter une vente complexe - Fixer un rendez-vous au client - Identifier le contexte - Procéder à une étude préalable du besoin exprimé - Formuler une proposition commerciale - Mener l'entretien de négociation	Avec - Les outils informatiques et bureautiques - Fichiers clients - Cartes de fidélité - Résultats des ventes - Fiches de réclamation - Planning de livraison - Supports d'enquête	 Le rendez-vous fixé tient compte de la disponibilité des personnes concernées. Le contexte de la commande est clairement défini : lieu, événement, participants, souhaits exprimés, budget. L'étude menée (croquis, coûts, liste de la matière d'œuvre) permet de formuler une proposition commerciale. Le devis est établi conformément à l'étude préalable - dans le respect de la réglementation en vigueur. Conclusion de la vente et/ou réponse pertinente aux objections. Les supports de fidélisation 	\$3.1 \$3.3 \$3.2 \$3.4 \$3.5 \$3.6 \$4.2.3
C2.7 – s'assurer du suivi d'une vente et fidéliser le client - Mettre à jour le fichier clients - Assurer le cas échéant la livraison - Proposer un service (abonnement floral, entretien, locations) - Participer aux actions de développement de la satisfaction et de la		- Les informations clients sont actualisées La livraison est conforme aux attentes du client Les services proposés sont pertinents et en cohérence avec la politique commerciale de l'entreprise.	S4.2.4 S4.3
fidélisation de la clientèle C2.8 – traiter les réclamations - Gérer la relation conflictuelle - Identifier la nature de la réclamation - Formuler une réponse possible - Rendre compte		 L'attitude et les propos adoptés facilitent l'expression des motifs d'insatisfaction du client. Les solutions proposées sont hiérarchisées, réalistes, adaptées et en cohérence avec la politique de l'entreprise. 	S4.2.4

Savoir-faire	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation	Savoirs
(être capable de)		(on exige)	associés
C2.9 – maintenir l'attractivité du point de vente - Entretenir les végétaux racinés et suivre le degré de maturation des végétaux coupés - Veiller en permanence à la bonne tenue du magasin - Participer à la mise en valeur du point de vente (intérieur/extérieur) - Réaliser une vitrine courante ou à thème - Formuler des propositions d'aménagement ou de réorganisation du magasin	Avec - Matériel d'étalage - Matériaux divers - Plans - Magazines de décoration - Éléments de décoration - Décors personnalisés - Réglementation en vigueur	 Dans le respect strict de la réglementation en vigueur en matière d'hygiène, d'environnement, de la législation et de la réglementation. Le point de vente est propre, accueillant, judicieusement agencé. Les facteurs d'ambiance choisis contribuent à la mise en valeur du magasin. L'aménagement de la vitrine reflète l'image de marque du magasin et dynamise les ventes. 	\$4.2.1 \$4.2.2

C3 – gérer/organiser

Savoir-faire (être capable de)	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation (on exige)	Savoirs associés
C3.1 – organiser et suivre les stocks - Organiser le rangement des végétaux, matériel et accessoires - Participer au contrôle de l'état des stocks et au réapprovisionnement - Assurer le réassortiment en petit matériel, fournitures fleuristes et accessoires - Assurer la rotation des végétaux - Identifier le ou les fournisseurs - Exploiter les informations émanant des fournisseurs - Appliquer les règles d'approvisionnement - Mettre à jour les fichiers fournisseurs, produits, stocks - Réaliser un inventaire	Avec - Fichiers fournisseurs - Fichiers produits - Documents matérialisant les mouvements de stocks - Fichiers stocks - Matériel informatique Dans le cadre des réserves, de la chambre climatique et du magasin	 Le rangement est fonctionnel, respecte les consignes et les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. La gestion du petit matériel, des accessoires et des fournitures : ni rupture, ni surstock est optimale. La rotation des végétaux permet de réduire au maximum les pertes et d'éviter tout gaspillage. Les produits sont commandés au bon fournisseur, dans la bonne quantité, au bon moment selon les procédures d'approvisionnement en usage dans l'entreprise. Les fichiers sont actualisés en permanence et fiables. 	\$5.3 \$5.4
physique - Prendre des mesures pour remédier aux erreurs, retards d'arrivages - Étiqueter les produits - Améliorer la gestion des végétaux coupés et racinés et des fournitures		 Les actions correctives sont adaptées à la situation constatée. L'étiquetage est conforme à la spécificité des produits et de la réglementation. Les propositions formulées sont adaptées à la situation. 	S4.2.1

Savoir-faire	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation	Savoirs
(être capable de)	(on donne)	(on exige)	associés
C3.2 – établir devis et/ou facture – Participer à la détermination du coût de revient d'une commande	Avec	 Le devis est établi en tenant compte des coûts et tarifs de l'entreprise, sans erreur, ni omission. La facture est conforme à la 	S4.2.3
 Rédiger et chiffrer un devis Établir une facture 	– Outil informatique	commande ou au devis, sans erreur, ni omission.	\$5.7
C3.3 – animer une			
équipe			
 Recenser les travaux à réaliser en tenant compte des priorités Établir le planning des tâches et les répartir au sein de l'équipe Assurer une bonne gestion du temps et des coûts Veiller à la fonctionnalité des postes de travail Suivre un apprenti 	Avec - Plannings - État des commandes à réaliser - Locaux et postes de travail - Moyens informatiques et télématiques	 Les ressources humaines et matérielles sont judicieusement exploitées Les temps et les coûts sont maîtrisés 	\$5.5 \$5.7
C3.4 – mesurer et			
analyser l'activité commerciale - Analyser les ventes réalisées - Participer à la fixation d'objectifs commerciaux - Mesurer et analyser avec le chef d'entreprise l'attractivité des différentes zones du magasin - Formuler des propositions d'amélioration de la performance commerciale	– L'état des ventes	- L'analyse est pertinente et permet à l'entreprise de prendre le cas échéant des mesures correctives.	S4.1.3
C3.5 – participer à l'analyse de la rentabilité de l'entreprise - Identifier les charges fixes et variables et mesurer leur incidence sur les coûts - Calculer les coûts et déterminer le prix de revient des productions - Participer à la fixation des prix - Participer à la détermination du seuil de rentabilité pour une commande donnée	Avec - Ensemble des charges - Clé des répartitions des charges fixes - Outil informatique - Réglementation fiscale	 Les charges sont correctement identifiées et leur incidence sur les coûts mesurée. Le prix de vente est correctement fixé, il tient compte du coût de revient des productions et de la marge appliquée par l'entreprise. Le seuil de rentabilité est déterminé avec précision. 	\$5.7 \$5.7

Savoir-faire	Conditions de réalisation (on donne)	Critères d'évaluation	Savoirs
(être capable de)		(on exige)	associés
C3.6 – mettre en œuvre la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement - Participer au tri sélectif - Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à la profession	Avec – Textes réglementaires	 L'application de la réglementation est vérifiée, les irrégularités sont repérées et signalées 	S2.9

Savoirs associés

- S1 botanique
- S2 technologie
- S3 arts appliqués et histoire de l'art
- S4 commercialisation et négociation
- S5 gestion organisation
- S6 environnement économique, juridique et social de l'entreprise

S1 – botanique

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S1.1 bis - l'hérédité	Expliquer le monohybridismeDéfinir l'hybridation.
\$1.2 – l'introduction à l'étude des différents groupes végétaux	
– Les Bryophytes (mousses)	 Dessiner et légender un schéma de polytric Représenter schématiquement le cycle de reproduction d'un polytric
– Les Ptéridophytes (fougères)	 Dessiner et légender un schéma de pied de polypode Représenter schématiquement le cycle de
– Les Gymnospermes (conifères)	reproduction d'un polypode – Dessiner et légender un schéma de pin – Représenter schématiquement le cycle de reproduction d'un pin
\$1.3 – les hormones végétales	Définir un tropismeCiter et décrire les principaux tropismes de la
– L'auxine	tige et de la racine (phototropisme, géotropisme, thigmotropisme)
– Les autres hormones	 Rôles de l'auxine Citer les différents effets des autres hormones

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S1.4 – la multiplication végétative	 Définir ce que l'on appelle la multiplication végétative ou voie asexuée (clone) Citer et expliquer les principaux modes de
	multiplication végétative naturelle ou artificielle avec des exemples (marcottage, bouturage, greffage, drageon, stolon, bulbille, tubercule, division des touffes, microbouturage)
	 Citer les avantages et inconvénients de la multiplication végétative ou de la reproduction asexuée
S1.5 – la physiologie végétale	- Expliquer le phénomène d'osmose à partir du schéma d'une cellule turgescente ou en
– Absorption racinaire	plasmolyse – Expliquer le transport de l'eau de cellule en cellule, du poil absorbant au péricycle – Citer les éléments minéraux macro et
	oligoéléments indispensables à la bonne croissance d'une plante – Définir la perméabilité sélective de la paroi
	cellulosique et de la membrane cytoplasmique – Donner la composition de la sève brute
– Transpiration végétale	– Définir le phénomène
	 Expliquer le rôle de la transpiration pour la circulation de la sève (xylème, phloème) Décrire une expérience mettant en évidence la
	transpiration – Expliquer le mécanisme d'ouverture et de fermeture des stomates
	 Citer et décrire les facteurs qui influencent la transpiration (nombre de stomates, action du vent, degré d'éclairement, température)
– Fonction chlorophyllienne	 Définir le phénomène de la photosynthèse Citer les différents facteurs qui influencent le mécanisme
	– Donner la composition de la sève élaborée
– Respiration	 Définir la respiration et expliquer le phénomène chimique qu'elle engendre (oxydation, combustion)
	 Légender le schéma général d'une plante pour illustrer le trajet de la sève brute et de la sève élaborée, et mettre en évidence les échanges gazeux
\$1.6 – adaptation des plantes à la sécheresse	 Énumérer les possibilités dont disposent les plantes pour lutter contre la sécheresse et citer les adaptations réalisées par les plantes xérophytes

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
\$1.7 – parasitologie	– Définir un parasite
31.7 – parasitologie	– Définir une maladie cryptogamique
	- Citer et définir les principales maladies
	cryptogamiques et les symptômes associés
	(oïdium, botrytis, rouilles)
	- Citer et identifier les principaux parasites et
	insectes ainsi que les symptômes associés
	(nématodes, cochenilles, pucerons, aleurodes,
	thrips, larves mineuses, charançons, perce-
	oreilles, chenilles, acariens)
	- Expliquer la biologie de ces parasites (cycle
	simplifié de reproduction), afin d'adapter les
	traitements
	– Énoncer et décrire le traitement à mettre en
	place dans le respect de la réglementation en vigueur et de l'environnement (bactéricides,
	antibiotiques, fongicides, nématicides,
	insecticides d'ingestion, de contact, systémiques)
	- Expliquer la lutte intégrée (traitement
	biologique)
	- Expliquer les conditions d'utilisation des
	produits phytosanitaires en tenant compte de la
	législation européenne
S1.8 – les substrats	– Identifier et caractériser
31.0 – les suosuats	• les composants terreux naturels
– Les différents sols naturels	• les différents milieux
I 4:000	- Classer les végétaux en fonction de ces différents
– Les différents milieux	milieux
– Le pH du sol	- Énumérer, caractériser et préciser les fonctions
	des différents adjuvants
– Les adjuvants (engrais)	- Citer le substrat adapté à chaque type de plante
	Citer les différentes étapes d'un bon rempotage
S1.9 – la botanique appliquée	
– Environnement naturel : le biotope	– Donner les caractéristiques de chaque zone et
• Les différentes zones (tempérée,	illustrer par des exemples de végétaux
méditerranéenne, tropicale et sub-tropicale,	- Citer les différents modes de culture et leurs
désertique, la steppe et la toundra, tourbière).	principales caractéristiques
• Les modes de culture	- Préciser les avantages et inconvénients de chaque
- végétation spontanée	mode de culture pour le conseil au client
- culture plein-champ	
- culture sous abri	
- acclimatation	
- forçage (culture hors-saison,	
photopériodisme)	
- La culture hydroponique ou hydroculture - les	- Expliquer les principes de l'hydroculture et les
différents supports, la nourriture, l'entretien et les	conséquences à en tirer au niveau des conseils à
soins	donner à la clientèle
– La nanification (bonzaï) :	- Préciser les soins à donner aux bonzaïs
• historique	
environnement natureltaille	
• entretien et soins	
- CHITCHEH CL SOHIS	

S2 – technologie

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
S2.1 – la qualité des végétaux	
 Les signes de reconnaissance de la qualité des végétaux 	– Donner les définitions de label
 Les chartes de qualité règlement documents 	 appellation certification normalisation Indiquer les contenus et préciser l'utilité d'une charte de qualité Énumérer les documents qui l'accompagnent Illustrer par des exemples de mise en application
 Caractéristiques générales retenues pour la classification normalisée des végétaux coupés et racinés 	Lister les critères de reconnaissance de la qualité d'un végétal
Compatibilité et incompatibilité des végétaux entre eux	– Énumérer les incompatibilités
S2.2 – la durée de vie des végétaux	
 Les règles d'hygiène Outils Contenants Locaux Matériel 	– Énumérer les règles d'hygiène définies dans les chartes de qualité et la règlementation
 La température Chambre climatique : conditions d'utilisation (gestion, entretien), conservation hors hydratation Climatisation du magasin : équilibre thermique, hygrométrie 	 Énoncer les principes d'utilisation et d'entretien d'une chambre climatique Énumérer les avantages et les inconvénients de la climatisation du magasin
 L'eau Les différents arrosages des végétaux racinés Les signes extérieurs de déshydratation ou de surhydratation Les techniques de mise à l'eau des fleurs et feuillages coupés – thermométrie, antipollution, produits conservateurs 	 Identifier les signes extérieurs d'excès ou d'insuffisance d'hydratation Citer les différentes méthodes d'hydratation Préciser la classification et l'utilisation des produits conservateurs
– L'éclairage	 Préciser la quantité de lumière naturelle ou artificielle et la durée d'exposition nécessaire au maintien en bonne santé du végétal
 Les soins courants aux végétaux racinés (en dehors de la réhydratation) Taille, effleurage, lustrage, rempotage, tuteurage. 	– Énoncer et expliquer les soins courants aux végétaux racinés

Connaissances	Limites de connaissances	
(notions et principes)	(niveau exigé)	
S2.3 – l'outillage et le matériel		
 L'outillage et le matériel d'usage courant Les matériaux et la créativité Contenants, supports et accessoires achetés, et/ou créés et/ou fabriqués Matériaux nouveaux 	 Préciser pour chaque outil et matériel son utilisation et son entretien Illustrer et justifier l'utilisation des divers matériaux dans le travail floral 	
S2.4 – les styles et expressions		
NB – Les points ci-dessous concernent les végétaux racinés et coupés. – Étude approfondie des trois styles	 Définir et énoncer les caractéristiques de chaque style et justifier d'un choix en fonction d'un contexte de réalisation Repérer, replacer les styles à travers l'histoire de l'art et suivre leur évolution 	
DécoratifVégétatifLinéaire	- Décliner et exprimer sous forme de schémas les expressions et mouvements d'un travail floral	
 Expressions et mouvements du travail floral Parallèle Graphique Flou Fluide Actif Passif 	 Décliner les expressions qui découlent de chaque style Affirmer et personnaliser un style au travers d'un schéma, d'un croquis Justifier le choix des végétaux, accessoires et contenants en fonction des styles et expressions 	
 Néo-décoratif - structuré Par masses - groupé 	– Identifier les mouvements, les textures, les	
 Les mouvements des végétaux Les textures Les couleurs La morphologie des végétaux Équilibre, proportions et volumes 	couleurs et la morphologie des végétaux pour une expression optimale en travail floral, dans le respect du végétal et du style - Respecter les principes d'équilibre dans le cadre de toute réalisation florale classique ou innovante	
S2.5 – les techniques de réalisation		
 Approfondissement des techniques de base Piquage, liage, montage, ficelage, tissage, collage, épinglage, empilage, calage, moussage, quadrillage, auto-blocage, 	Définir les techniques spécifiques à chaque style et justifier leur choix dans le cadre d'une réalisation florale	
 Les techniques nouvelles ou novatrices La diversité des techniques d'hydratation (mousses couleur, pipettes, fruits) 	- Argumenter le choix d'une technique innovante et l'adapter à l'exigence du style et du travail à réaliser	

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
\$2.6 – les bouquets et assemblages de	
végétaux coupés et/ou racinés	
- Bouquets de style décoratif ou linéaire (simples ou	 Lister les étapes de réalisation des bouquets selon leur style et expressions
complexes)	- Représenter par une esquisse en couleurs le
	bouquet dans le cadre de l'établissement d'une
	proposition commerciale
A	– Énoncer les étapes de réalisation d'un travail en
 Assemblages floraux Compositions florales Le style décoratif ou linéaire ou végétatif 	fleuristerie selon les styles et expressions
- Pièces de forme et de toutes expressions	– Élaborer une fiche de travail et illustrer par un
- Coupes de plantes	croquis - À partir d'un document, mettre en évidence les
- Compositions racinées	caractéristiques d'un assemblage ou d'une
- Jardins	composition de végétaux
S2.7 – l'environnement événementiel,	
culturel, régional et saisonnier	Dans le cadre d'une réalisation florale
- Les spécificités régionales	
- L'influence des cultures	- Prendre en compte le contexte pour opérer des
– Les fêtes calendaires	choix judicieux de végétaux, de couleurs, d'accessoires, de contenants, de supports, de
- L'évènementiel	style
• Les événements de la vie	
- Deuil	
- Mariage	
- Naissance 	
• Les manifestations	
- Salons	
- Concours	
- Défilés	
- Manifestations sportives	
S2.8 – les autres végétaux	
– Végétaux déshydratés	– Identifier la typologie des végétaux pour une
- Végétaux séchés	utilisation appropriée en fleuristerie.
- Végétaux lyophilisés	- Identifier les caractéristiques propres à chaque
Végétaux stabilisésVégétaux « tissu »	type de végétaux pour un conseil adapté au
- vegetaux « tissu »	client
\$2.9 – l'hygiène et la prévention	
- Maladies auxquelles le fleuriste est exposé et leur	 Indiquer les précautions à prendre en cas de coupure ou de brûlure
prévention - Tr	 Lister les règles de prévention des risques et des
Tétanos Allargias diverses	maladies
 Allergies diverses Refroidissement (utilisation de la chambre	- Énoncer les règles ergonomiques à respecter
climatique),	dans l'exercice du métier
• Crevasses, gerçures	
Maladies du dos	– Énumérer le contenu de la trousse de premiers
– La trousse de premiers secours	secours À partir de documents techniques
- Prévention des accidents liés au métier	- Lister les précautions à prendre
• Les principaux risques liés aux différents types	– Elaborer une fiche d'instructions
d'appareils existant dans une entreprise de fleuristerie - Le traitement des déchets	Emborer the near a monactions

S3 – arts appliqués et histoire de l'art

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S3.1 – histoire de l'art et travail floral	
 Les styles d'architecture et de décoration Étude simple, géographique et chronologique de l'Antiquité au XXI^e siècle Architecture intérieure et extérieure Influence sur l'art floral Mode vestimentaire et art floral Évolution et tendances Couleurs Mouvements contemporains Influence sur l'art floral 	 Situer le métier de fleuriste dans l'histoire de l'art Identifier les styles d'architecture et de décoration Dégager les caractéristiques formelles de chaque style architectural et décoratif Reconnaître un style architectural et/ou décoratif sur documents pour proposer un travail floral adapté Proposer un travail floral en fonction d'un vêtement
 Sculpture et peinture Étude de quelques œuvres marquantes 	 Dégager les caractéristiques d'une peinture, d'une sculpture à partir de documents et adapter un travail floral
\$3.2 – art floral et symbolique	
 L'expression des sentiments par les fleurs Symbolique des fleurs Symbolique des couleurs Symbolique des nombres Symbolique des formes 	 Préciser en donnant des exemples, comment la fleur peut être considérée comme support de communication
\$3.3 – recherche documentaire	
 Recherche d'informations historiques et contemporaines Arts décoratifs, Arts appliqués Architecture Décoration intérieure Arts de la table Arts et traditions populaires 	 Sélectionner, organiser, classer un ensemble de documents en fonction de critères définis

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S3.4 – techniques d'expression - Formes et volumes - Textures - Matières - Couleurs - Lumières - Espaces et perspectives - Harmonies	Dans le cadre d'une mise en situation Observer et représenter les éléments d'environnement ou de décor du travail floral Identifier et traduire des rapports et des proportions, des couleurs Interpréter, modifier, transposer, adapter des éléments, des formes, des couleurs en vue d'imaginer une composition florale Justifier le choix d'une technique d'expression et la maîtriser (crayons, feutres, aquarelles, encre de Chine, gouache)
S3.5 – techniques de représentation - Croquis/esquisse - Dessin - Maquette - Schéma - Infographie	– Représenter un projet de façon lisible
S3.6 – mise au point d'un projet de réalisation - Analyse de la demande • Données claires • Contraintes esthétiques et techniques - Exploitation des ressources documentaires • Photos, croquis, esquisses • Références de style • Modèle, Internet - Mise au point d'un projet de réalisation en tenant compte : • De l'esthétique • Du style • De la technique de fabrication • De la destination de la réalisation (lieu, clientèle, événement)	 Identifier clairement la demande (données et contraintes) Sélectionner les informations utiles Imaginer plusieurs propositions répondant à la demande Choisir une proposition, justifier son choix et la traduire de façon explicite et esthétique

\$4 - commercialisation et négociation

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
S4.1 – l'approche mercatique	
S4.1.1 – démarche mercatique – Les composantes de la mercatique – Les besoins et motivations des consommateurs – L'évolution du comportement du consommateur et de ses habitudes d'achat – Le pouvoir des consommateurs	Dans le cadre d'une entreprise de fleuristerie – Différencier les types de besoins (Maslow) – Définir la démarche mercatique – Identifier le rôle des associations de consommateurs
S4.1.2 – l'appareil commercial en fleuristerie – Les formes de commerce – Les méthodes de vente – L'évolution de l'appareil commercial (centres commerciaux, centre-ville, périphéries, urbanisme commercial)	 À partir d'une mise en situation Énoncer les atouts et inconvénients du commerce indépendant Comparer les différentes formes de commerce en fleuristerie Relever les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de vente Analyser l'e-commerce (commerce électronique) : constats, raison d'être, freins, avantages, inconvénients) Dégager les conséquences de l'évolution de l'appareil commercial
S4.1.3 – l'analyse commerciale du marché de la fleuristerie - Les composantes du marché (offre, demande, concurrence, environnement) et leurs principales caractéristiques - L'étude de marché d'une unité commerciale (objectifs et techniques) - La recherche de l'implantation optimum - La zone de chalandise - L'étude du comportement du consommateur (questionnaire)	À partir d'un cas concret - Identifier et définir les différentes composantes du marché et leurs caractéristiques - Décrire et analyser les évolutions du marché (démographique, économique, socioculturelle) et préciser leurs incidences sur la consommation actuelle en fleuristerie - Caractériser et mesurer la clientèle potentielle - Définir et préciser les principes et conditions de mise en œuvre des techniques : • Études documentaires • Enquêtes par questionnaire • Panels • Études de motivation - Identifier les éléments clés d'une étude de zone de chalandise - Identifier la clientèle d'un point de vue qualitatif et quantitatif

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
 Le chiffre d'affaires potentiel Le plan de marchéage (politique commerciale) 	 Dans le cadre d'une étude de cas Déterminer un chiffre d'affaires potentiel Relever les moyens utilisés pour repositionner un produit Repérer les agents d'influence Étudier un questionnaire Dégager sur un questionnaire les éléments observés Définir les différentes composantes du plan de marchéage et expliciter leur rôle Assortiment, gamme Produits et services Prix et marges Distribution commerciale
 S4.1.4 – l'action commerciale en fleuristerie Le produit et ses caractéristiques (cycle de vie, gamme, recherche et innovation, signes de qualité) Le choix d'une politique de produit La proposition d'une politique de prix (éléments du prix, détermination du P.V., incidence de la TVA, offres promotionnelles) La proposition d'une politique de distribution S4.2 – la commercialisation en fleuristerie 	 Définir une gamme Lister les critères de réussite du lancement d'un produit Justifier le choix d'une politique de prix Citer les axes stratégiques en matière de prix, assortiment, services
 S4.2.1 – le cadre de vente L'emplacement et les aspects extérieurs (aménagements extérieurs, enseigne, vitrine) L'aménagement du point de vente (éléments, contraintes, cohérence, propositions d'optimisation) La réglementation en matière de prix et d'espace de vente 	 Définir et caractériser l'image du point de vente, la notoriété Énumérer les éléments du cadre de vente Analyser l'agencement d'un magasin à partir d'un exemple et proposer des solutions d'optimisation Justifier et analyser l'aménagement d'une vitrine à partir d'un thème, d'un document, d'une mise en situation Énumérer les règles de sécurité relatives à l'espace de vente Relever les dispositions à respecter en matière d'utilisation de l'espace extérieur de vente à partir d'un texte de réglementation Indiquer les obligations réglementaires en
 S4.2.2 – le marchandisage en fleuristerie – L'implantation et la présentation marchande des produits – L'animation du point de vente (éclairage, ambiance, décor, climatisation) 	matière de prix - Procéder à l'analyse d'un cas concret d'implantation et de présentation marchande des produits, dégager les points forts et les points faibles, formuler des suggestions - Déterminer à partir d'objectifs commerciaux, l'implantation et la présentation judicieuses des produits - Identifier les principaux éléments d'animation d'un point de vente - Préciser l'impact de l'aménagement du point de vente sur la clientèle

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
\$4.2.3 – la vente/négociation en fleuristerie	
L'entretien téléphoniqueL'accueil	 Distinguer les différentes situations d'entretien téléphonique (filtre, accueil, vente)
• La prise de commande	- Préciser l'importance de l'accueil au téléphone
• La vente à distance (VAD)	– Indiquer les formules professionnelles et les
Le rappel pour la prise de rendez-vousVocabulaire et mots-clefs	procédures couramment utilisées
- Les situations de négociation :	- Identifier et caractériser les différents types de
• L'acheteur particulier (mariage, deuil, événementiel)	situations de négociation
 L'acheteur professionnel (abonnement, 	- Indiquer les modalités d'élaboration d'un outil
événementiel)	d'aide à la vente
• L'acheteur administratif (abonnement, événementiel)	
– La préparation de l'entretien	
• Les outils d'aide à la vente	- Identifier et caractériser les différents outils :
- Carte commerciale	nature, objectifs, contraintes, fonctionnalités et
- Plaquette	règles d'utilisation dans le processus de vente
- Books	and the first state of the stat
- Argumentaires	
- Technologies de la communication appliquées à	
la vente	
– Les étapes de la négociation	
• La prise de contact	T
• La découverte et la reformulation des besoins	– Énumérer les différentes étapes de la négociation
• La présentation d'une offre adaptée	- Identifier et caractériser les différents types de
• L'argumentation	clientèle: potentielle, temporaire, fidèle
• Le traitement des objections	- Identifier besoins, motivations, freins selon le
La proposition du prix et des conditions commerciales	client
• La conclusion	
• La prise de congé	
- Les documents commerciaux	
• La lettre commerciale	
• Le bon de commande	- Énumérer et caractériser les éléments constitutifs
• Le devis	des documents commerciaux
• La facture	- À partir d'une situation donnée, établir un
La factare	document commercial
S4.2.4 – le suivi de la clientèle	Indiana la madalista an analista de l'anti-
*	- Indiquer les modalités en matière de livraison
- Le suivi des ventes	- Identifier les modes et délais de paiement
Livraison	appliqués aux clients en fleuristerie
Règlement	- Identifier les situations de conflit et les
Réclamations	techniques à utiliser pour les prévenir et les
SAV	résoudre
	- Expliquer la notion de SAV en fleuristerie
– La fidélisation de la clientèle	- Citer et expliquer les moyens de fidélisation des
– Les services à la clientèle	clients
	- Dégager l'intérêt d'une stratégie de fidélisation et
	ses limites
	- Identifier les services proposés aux clients en
	fleuristerie

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S4.3 – la communication commerciale	
- Les différentes formes de la communication commerciale	 Définir les moyens de communication commerciale et en indiquer les objectifs Rôle de la publicité média et de la publicité hors média
- La communication commerciale en fleuristerie	 Décrire et caractériser les média et supports utilisés par l'unité commerciale (prospectus, affiche, annonce, publipostage)
– Les événements commerciaux	 Différencier communication commerciale locale et communication commerciale nationale Décrire les incidences des choix réalisés en matière de média et supports sur les attitudes de la clientèle et le chiffre d'affaires de l'unité commerciale Identifier les différents événements commerciaux mis à la disposition du point de vente (foires, salons, expositions et autres manifestations commerciales) Identifier les événements particuliers en fleuristerie
– Les techniques promotionnelles en point de vente	 Caractériser et préciser les enjeux de la participation du point de vente à un événement commercial donné Différencier les techniques promotionnelles des fournisseurs de celles du fleuriste Définir les techniques existantes et en préciser la réglementation (PLV – ILV) Décrire les incidences des promotions sur le comportement du consommateur

\$5 - gestion - organisation

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
 S5.1 – l'entreprise Son activité Classification INSEE, code NAF, SIRET, codes intracommunautaires Ses moyens – ressources matérielles, humaines et financières Ses obligations légales 	- Situer l'entreprise dans son environnement commercial
S5.2 – le cycle d'exploitation en fleuristerie – Étapes et phases du cycle d'exploitation	 Schématiser le cycle d'exploitation en mettant en évidence les étapes, les flux, les documents commerciaux

Connaissances Limites de connaissances (notions et principes) (niveau exigé) \$5.3 – achats et gestion des approvisionnements - Identifier les modes de gestion correspondant à la nature des achats - Spécificités de la gestion - produit en fleuristerie Expliquer les systèmes d'achats spécifiques à la - La gestion des contenants, accessoires et matériaux fleuristerie (végétaux, contenants, accessoires, de base matériaux) Importance des achats • Prix, qualité, délais - Définir les besoins d'achat à partir des stocks et • Systèmes d'achat des prévisions de production - Évaluation des besoins • Selon les commandes en cours • Renouvellement du stock - Lister les critères de choix d'un fournisseur • Selon la saisonnalité des ventes - Proposer, en le justifiant, le choix d'un – Choix du fournisseur fournisseur dans le cadre d'une étude de cas • Critères de choix d'un fournisseur • Consultation des fichiers existants Énumérer tous les éléments du bon de • Mise à jour des fichiers commande Passation des commandes - Établir, compléter, vérifier un bon ou bulletin de • Forme et coût commande • Bon de commande, bulletin de commande Comparer bon de commande et bulletin de commande Dans le cadre d'une étude de cas - Réception et contrôle des livraisons fournisseurs - Mettre en évidence les écarts éventuels constatés • Contrôles quantitatifs, qualitatifs Indiquer les réserves à formuler • Formulation des réserves - Indiquer les éléments figurant sur l'étiquetage et • Étiquetage leur utilité • Référence produit • Référence fournisseur • Date d'achat • Prix d'achat codé • Prix de vente \$5.4 – gestion des stocks Énumérer les règles de stockage - Procédures de gestion des stocks en fleuristerie - Expliquer la procédure du suivi des stocks en - Organisation matérielle du stockage - contraintes fleuristerie et réglementation - Critiquer un plan de stockage, proposer Rotation des stocks éventuellement des modifications en les justifiant - Valorisation des stocks - Expliquer les règles d'utilisation et - Niveaux d'alerte des stocks (notion de rupture de d'organisation de la chambre climatique Étude des mouvements des stocks (stock dormant) Justifier le suivi des pertes Suivi des pertes (végétaux et consommables) • Cahier des pertes - Préciser l'utilité d'une gestion prévisionnelle en Approche prévisionnelle matière de stocks - Inventaire physique - Dans le cadre d'une étude de cas, établir une prévision d'achat et/ou rédiger une commande

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
S5.5 – organisation du travail en fleuristerie	Dans le cadre d'une mise en situation en atelier floral
Organisation du travail en atelierOrganisation de l'espace	 Proposer une organisation de son travail en recherchant la meilleure productivité
 • Répartition des tâches • Approche ergonomique 	 Définir les besoins en matériel, matière d'œuvre, personnel en fonction de l'organisation de la
Gestion du temps Outils d'organisation	production – Proposer une répartition du travail au sein d'une
 Organisation de l'espace de vente (cf Commercialisation/négociation) 	équipe
– Contrôle de la production	 Indiquer les contrôles opérés à l'issue d'une production
S5.6 – gestion des relations clients	
– Mise à jour des fichiers clients	 Établir, compléter, vérifier une facture à partir d'un devis, de tarifs, du fichier clients, d'un bon
Prise des commandes clientsRéductions	de commande
– Facturation– TVA – taux et mécanisme	- Citer les différents taux de TVA et leurs champs d'application respectifs
	- Expliquer le mécanisme de la TVA
– Encaissement – modalités	 Lister les opérations administratives accompagnant les règlements
S5.7 – le prix de vente d'un produit ou	Défining une melinieure de maiu
d'une prestation	Définir une politique de prixPolitique d'écrémage
– La stratégie de fixation de prix	Politique de pénétrationPolitique de promotion d'une gamme
	 Politique d'alignement Identifier les différentes approches de fixation
	d'un prix • Par la demande
	• Par les coûts
	 Par la concurrence Identifier les différentes catégories de charges
Les éléments de fixation du prix de venteCharges fixes/variables	Calculer un coût élémentaire contenu dans une prestation générale
Coût des moyens humainsCoût des moyens techniques (entretien,	- Identifier les éléments de fixation du prix de vente d'un produit ou d'une réalisation et les
maintenance, amortissement) • Coût des moyens de financement	principes de calcul à appliquer • Coûts
 Coût des moyens de manechen Coût d'achat/coût matières Coût de fabrication 	Marge commerciale (en valeur absolue et en valeur relative)
• Coût de revient	Coefficient multiplicateur (justification) Réductions accordées au client (rabais, remise,
	ristourne) • Taux de TVA (principaux taux en vigueur)
	Définir le prix psychologique et ses éléments de calcul
	 Identifier les conséquences du non-respect de la réglementation en matière de prix

S6 – environnement économique juridique et social

Connaissances (notions et principes)	Limites de connaissances (niveau exigé)
S6.1 – le cadre économique	
 S6.1.1 – l'entreprise dans le tissu économique Branche, secteur, filière Ses produits et leur place dans l'activité économique nationale S6.1.2 – la diversité des entreprises Critère de classification juridique, économique : conséquence de l'appartenance à une catégorie sur les caractéristiques de la gestion de l'entreprise. (Les entreprises individuelles, les sociétés, les chaînes, les entreprises affiliées, la franchise) 	 À partir de statistiques Situer une entreprise donnée dans une branche, un secteur, une filière Mettre en évidence son importance relative Mettre en évidence les liens d'une entreprise donnée avec d'autres entreprises (fournisseurs, clients, distributeurs, sous-traitants) Classer une entreprise donnée, connue ou faisant l'objet d'une documentation dans les diverses typologies existantes, et en déduire des conséquences en matière d'indépendance
S6.2 – les facteurs d'environnement	
 S6.2.1 – les marchés, les acteurs, les contraintes – Marché commercial – concurrents, clients, appareils de distribution. – Marché du travail – population active, le personnel – Marché financier : les banques, les associés – Marchés de biens et services – matières premières, produits finis. 	 À partir d'une documentation Identifier les éléments d'environnement (national et international) dont une entreprise doit tenir compte Caractériser l'état d'une branche, d'un secteur ou d'une filière au regard de ses contraintes d'environnement
S6.2.2 – l'environnement technologique et socio- culturel – Les évolutions techniques en cours – Modes de vie et comportements de consommateurs.	 Identifier les principales conséquences des évolutions (techniques, socio-culturelles) en cours
S6.3 – le cadre social	
S6.3.1 – le droit social - Les sources : pluralité, loi, conventions collectives - Les relations individuelles du travail • Le contrat de travail • L'apprentissage • Les congés • La durée et l'aménagement du temps de travail • La rémunération du temps de travail • Les droits à la formation • Le conseil de prud'hommes	 À partir d'une étude de cas portant sur les relations de travail dans l'entreprise Identifier ce qui ressort de la loi, ce qui ressort de la convention collective Déterminer les droits et les obligations de chacun Citer les démarches nécessaires à la conclusion d'un contrat d'apprentissage Établir un bulletin de paye à partir des éléments bruts fournis Appliquer les règles appropriées légales ou conventionnelles à des situations simples données.

Connaissances	Limites de connaissances
(notions et principes)	(niveau exigé)
- Les relations collectives du travail	À partir d'une situation donnée
• les syndicats	 Apprécier le rôle des syndicats et celui des
• les délégués du personnel	principales institutions représentatives du
• le comité d'entreprise	personnel
la convention collective	 Analyser une situation donnée en fonction de la
	convention collective
S6.3.2 – la protection sociale	Convention concerve
 Sécurité sociale et protection obligatoire 	
- Autres organismes de protection (caisses	
professionnelles)	- Décrire la mise en œuvre des principales
	modalités de protection sociale de la branche
S6.4 – le contexte juridique et réglementaire	
S6.4.1 – le cadre général	Décrire le cadre général du droit
 La règle du droit et les sources 	
– La personnalité juridique	- Les sources de la règle de droit
– Notion de capacité	– La personnalité juridique
– Les droits et leur preuve	– La capacité
S6.4.2 – réglementation et fiscalité	À partir d'un exemple
- Forme juridique	– Choisir un mode de preuve et justifier son choix
– Entreprise individuelle	
– EURL	À partir d'éléments concrets
- SARL	
– SA	– Déterminer la forme juridique qu'il serait
	opportun de retenir
– La fiscalité	
– Le forfait	– Définir dans le cadre d'une situation donnée, la
– le réel simplifié	forme de déclaration fiscale appropriée
– La TVA	
- La déclaration annuelle : des salaires, des résultats	- Rédiger les documents courants (ex : la
	déclaration mensuelle de la TVA)
S6.4.3 – activité contractuelle et responsabilité	
– Les contrats	Définir pour un contrat déterminé
• Vente	- Les parties du contrat
 Transport de marchandises 	– Son objet
• Concession et franchise	- La cause
Bail commercial	- Les obligations.
• Crédit bail	Les obligations.
– Les modes de règlement	À partir d'étude de cas
• Chèque, carte de paiement, de crédit	
• Lettre de change	– Déterminer les procédures de recouvrement à
La créance	mettre en œuvre en cas de non-paiement.
La cicanec	
_ La responsabilité	À partir de situations concrètes simples, apprécier
La responsabilitéCivile et pénale	la ou les natures de responsabilité de l'entreprise
Contractuelle	qui peuvent être engagées
Délictuelle	
- Delictuene	
– L'assurance professionnelle	– Définir les besoins en assurance et ses limites
	dans une situation professionnelle donnée.

Connaissances	Limites de connaissances						
(notions et principes)	(niveau exigé)						
S6.5 – le cadre institutionnel							
S6.5.1 – les sources des règles du droit – Constitution, traité – Loi, règlement S6.5.2 – institutions politiques (la séparation des pouvoirs)	- Apprécier et hiérarchiser la valeur juridique des traités, lois, décrets						
- L'exécutif - Le législatif • Le Parlement • Le Sénat	Identifier et définir les principaux pouvoirsCaractériser :						
Le SenatLe judiciaire	le régime présidentiel, dans le cadre de la constitution en vigueur						
S6.5.3 – institutions territoriales							
 La région, le département, la commune Les rapports avec l'État S6.5.4 – la C.E.E. 	Déterminer les attributions des institutions territoriales						
 Le grand marché européen Définition, application Conséquences 	 Apprécier les conséquences économiques et juridiques de la mise en place du grand marché européen dans l'activité professionnelle 						

Unités constitutives du référentiel de certification

Tableau de correspondance entre compétences et unités constitutives du brevet professionnel Fleuriste

Compétences	U1.1	U1.2	U1.3	U2.0	U3.1	U3.2	U4.0	U5.0
C1 – produire								
C1.1 – réceptionner végétaux et accessoires			Х	X				
C1.2 – préparer les végétaux	Х			X				
C1.3 – planifier et répartir les tâches					X			
C1.4 – exécuter tous travaux courants	Х							
C1.5 – réaliser des travaux floraux élaborés		Х	Х					Х
C1.6 – maintenir en état l'atelier floral	Х			X				
C1.7 – prévenir maladies et accidents				X				
C2 – négocier/vendre								
C2.1 – qualifier la clientèle						Х		
C2.2 – exploiter l'offre commerciale						Х		
C2.3 – préparer les outils d'aide à la vente					X			
C2.4 – conduire une vente-conseil					X			
C2.5 – traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication					Х			
C2.6 – traiter une vente complexe					X			
C2.7 – s'assurer du suivi d'une vente et fidéliser le client					Х			
C2.8 – traiter les réclamations						X		
C2.9 – maintenir l'attractivité du point de vente						X		X
C3 – gérer/organiser								
C3.1 – organiser et suivre les stocks							X	
C3.2 – établir devis/facture					X		X	
C3.3 – animer une équipe					×			
C3.4 – mener et analyser l'activité commerciale							×	
C3.5 – participer à l'analyse de la rentabilité de l'entreprise							×	
C3.6 – mettre en œuvre la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement							X	

Tableau de correspondance entre savoirs associés et unités constitutives du brevet professionnel Fleuriste

Compétences	U1.1	U1.2	U1.3	U2.0	U3.1	U3.2	U4.0	U5.0
S1 – botanique				×				
1.1 – la systématique					Х			
1.1bis – l'hérédité								
1.2 – l'introduction à l'étude des différents groupes de végétaux								
1.3 – les hormones végétales								
1.4 – la multiplication végétative								
1.5 – la physiologie végétale								
1.6 – adaptation des plantes à la sécheresse								
1.7 – parasitologie								
1.8 – les substrats								
1.9 – la botanique appliquée								
S2 – technologie				×	×			
2.1 – la qualité des végétaux								
2.2 – la durée de vie des végétaux								
2.3 – l'outillage et le matériel								
2.4 – les styles et expressions	Х	X	X					
2.5 – les techniques de réalisation	Х	X	X					
2.6 – les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés	х	Х	Х					
2.7 – l'environnement événementiel, culturel, régional, saisonnier		×	×					
2.8 – les autres végétaux			X					
2.9 – hygiène et prévention								
S3 – arts appliqués et histoire de l'art	x	X	X	X	X			X
3.1 – histoire de l'art et travail floral								
3.2 – art floral et symbolique								
3.3 – recherche documentaire								
3.4 – techniques d'expression								
3.5 – techniques de représentation								
3.6 – mise au point d'un projet de réalisation								

Compétences	U1.1	U1.2	U1.3	U2.0	U3.1	U3.2	U4.0	U5.0
S4 – commercialisation et négociation								
4.1 – l'approche mercatique						X		
4.1.1 – démarche mercatique						X		
4.1.2 – appareil commercial en fleuristerie						Х		
4.1.3 – analyse commerciale du marché en fleuristerie						Х		
4.1.4 – action commerciale en fleuristerie						Х		
4.2 – la commercialisation en fleuristerie						Х		
4.2.1 – le cadre de vente						Х		
4.2.2 – le marchandisage en fleuristerie			X			X		
4.2.3 – la vente/négociation en fleuristerie					X			
4.2.4 – le suivi de la clientèle					X			
4.3 – la communication commerciale						X		
S5 – gestion et organisation								
5.1 – l'entreprise							X	
5.2 – le cycle d'exploitation en fleuristerie							X	
5.3 – achats et gestion des approvisionnements							X	
5.4 – gestion des stocks							X	
5.5 – organisation du travail en fleuristerie	Х				X			
5.6 – gestion des relations client							X	
5.7 – le prix de vente d'un produit ou d'une prestation							×	
S6 – environnement économique juridique et social de l'entreprise							X	
6.1 – le cadre économique								
6.2 – les facteurs d'environnement								
6.3 – le cadre social								
6.4 – le contexte juridique et réglementaire								
6.5 – le cadre institutionnel								

Unité U6.0 - expression française et ouverture sur le monde

L'unité « expression française et ouverture sur le monde » englobe les compétences mentionnées dans le référentiel expression et ouverture sur le monde annexé à la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993) relative aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français et du monde actuel communs à l'ensemble des brevets professionnels.

Botanique

Liste des feuillages classés par ordre alphabétique Liste des fleurs coupées classées par ordre alphabétique Liste des plantes fleuries classées par ordre alphabétique Liste des plantes vertes classées par ordre alphabétique Classement par familles

Liste des feuillages (65 spécimens)

Nom latin	Nom courant	Famille
Abies nordmanniana	Sapin	Pinacées
Anthurium andreanum	Anthurium	Aracées
Asparagus densiflorus	Asparagus	Asparagacées
Asparagus umbellatus	"	п
Asparagus setaceus	п	п
Aspidistra eliator	Aspidistra	Convallariacées
Brunia albiflora	Brunia	Bruniacées
Buxus sempervivens	Buis	Buxacées
Chamaecyparis lawsoniana	Chamaecyparis	Cupressacées
Chamaedorea elegans	п	Arécacées
Chamaerops humilis	Chamaerops	п
Corylus tortuosa	Noisetier tortueux	Bétulacées
Cotinus coggygria	Cotinus	Anacardiacées
Cotoneaster damneri	Cotoneaster	Rosacées
Cycas revoluta	Cycas	Cycadacées
Cyperus alternifolius	Papyrus	Cypéracées
Cyperus papyrus	Papyrus	n n
Dryopteris wallichiana	Fougère sabre	Dryoptéridacées
Equisetum hyemale	Prêle	Équisétacées
Eucalyptus cinerea	Eucalyptus	Myrtacées
Eucalyptus globulus	п	п
Eucalyptus pauciflora	п	п
Eucalyptus populus	п	п
Euphorbia marginata	Euphorbe	Euphorbiacées
Fagus sylvatica	Hêtre	Fagacées
Fatsia japonica	Aralia	Araliacées
Galax urceola	Galax	Diapensiacées
Gaultheria shallon	Sallal	Éricacées
Grevillea asplenifolia	Grevillea	Protéacées
Grevillea banksii	II.	п
Hedera helix	Lierre	Araliacées
Hosta fortunei	Hosta	Hostacées
Hosta sieboldiana	п	"
Ilex aquifolium	Houx	Aquifoliacées
Ilex verticillata	п	н
Laurus nobilis	Laurier sauce	Lauracées
Leucadendron daphnoides	Leucadendron	Protéacées
Magnolia grandiflora	Magnolia	Magnoliacées
Magnolia aquifolium	п	н
Montera deliciosa	Monstera	Aracées

Nom latin	Nom courant	Famille
Nephrolepis exaltata	Nephrolepis	Davalliacées
Pandanus batistii	Pandanus	Pandanacées
Philodendron erubescens	Philodendron	Aracées
Philodendron leyvae	п	п
Philodendron pertusum	п	п
Philodendron scandens	п	п
Phillodendron selloum	п	п
Phormium tenax	Phormium	Phormiacées
Photinia fraseri	Photinia	Rosacées
Pistachia lentiscus	Lentisque	Anacardiacées
Pittosporum crassifolium	Pittosporum	Pittosporacées
Prunus laurocerasus	Laurier plat	Rosacées
Quercus palustris	Chêne	Fagacées
Quercus rubra	Chêne d'Amérique	11
Rumohra adiantiformis	Fougère USA.	Davalliacées
Ruscus hypoglossum	Ruscus	Ruxacées
Salix tortuosa	Saule tortueux	Salicacées
Setaria italica	Graminées	Poacées
Stachys byzantina	Stachys ou oreille d'ours	Lamiacées
Symphoricarpus albus	Symphorine	Caprifoliacées
Thuja occidentalis	Thuya	Cupressacées
Typha latifolia	Typha	Typhacées
Viburnum tinus	Laurier tin	Caprifoliacées
Viscum album	Gui	Loranthacées
Xerophyllum tenax	Bear-grass	Mélanthiacées

Liste des fleurs coupées (169 espèces)

Nom latin	Nom courant	Famille
Acacia dealbata	Mimosa	Mimosacées
Achillea filipendulina	Achillée	Asteracées
Aconitum carmichaelii	Aconit	Ranunculacées/renonculacées
Aconitum napellus	п	"
Aganpanthus praecox	Agapanthe	Alliacées
Ageratum houstonianum	Ageratum	Asteracées
Alchemilla mollis	Alchemille	Rosacées
Allium giganteum	Allium	Alliacées
Allium neopolitanum	п	11
Allium sphaerocephalon	п	11
Alpinia purpurata	Alpinia	Zingiberacées
Alstroemeria hybrides	Alstroemeria	Alstroemeriacées
Amaranthus caudatus	Amaranthe queue de renard	Amaranthacées
Amaranthus cruentus	amaranthe	п
Amaryllis belladone	Amaryllis belladone	Amaryllidacées
Ammi majus	Dille	Apiacées
Ammi visnaga	п	ii ii
Ananas comosus	Ananas	Bromeliacées
Anemone coronaria	Anémone	Ranunculacées/renonculacées
Anethum graveolens	Aneth	Apiacées
Anigozanthos flavidus	Pied de kangourou	Haemodoracées

Nom latin	Nom courant	Famille
Anthurium andreanum	Anthurium	Aracées
Antirrhinum majus	Muflier	Scrophulariacées
Arachnis becarii	Orchidée araignée	Orchidacées
Argyranthemum frutescens	Anthemis	Asteracées
Asclepia tuberosa	Asclépia	Asclepiadacées
Aster novi-belgii	Aster	Asteracées
Astilbe japonica	Reine des prés	Saxifragacées
Banksia baxteri	Banksia	Protéacées
Banksia menziezii	Banksia	Protéacées
Bellis perennis	Pâquerette	Asteracées
Bouvardia houtteana	Bouvardia	Rubiacées
Brassica oleacera	Chou	Brassicacées
Brunia albiflora	Brunia	Bruniacées
Bupleurum griffithii	Bupleurum	Apiacées
Calendula officinalis	Souci	Asteracées
Callistephus chinensis	Reine marguerite ou Aster de	II
Camstepinas enmensis	Chine	
Calluna vulgaris	Callune ou bruyère	Éricacées
Cambria hybrides	Orchidée Cambria	Orchidacées
Campanula medium	Campanule	Campanulacées
Capsicum annuum	Piment	Solanacées
Carthamus tinctorius	Carthamus	Asteracées
Cattleya hybrides	Orchidée Cattleya	Orchidacées
Celosia argentea "Cristata "	Célosie « crête de coq »	Amaranthacées
Celosia argentea "Plumosus "	Célosie Célosie	"
Centaurea cyanus	Bleuet	Asteracées
Chamaelaucium uncinatum	Chamaelaucium	Myrtacées
Chrysanthemum hybrides	Chrysanthème	Asteracées
Convallaria majalis	Muguet	Convallariacées
Cosmos bipinnatus	Cosmos	Asteracées
Craspedia uniflora	Craspedia	"I
Crocosmia hybrides	Crocosmia	Iridacées
Curcuma alismatifolia	Curcuma	Zingiberacées
Cymbidium hybrides	Orchidée Cymbidium	Orchidacées
Cynara scolymus	Artichaut	Asteracées
Dahlia hybrides	Dahlia	"I
Delphinium consolida	Pied d'alouette	Ranunculacées/renonculacées
Delphinium elatum	Delphinium	" Kanunculacees/Tellonculacees
Dendrobium hybrides	Orchidée Dendrobium	Orchidacées
Dianthus caryophyllus	Eillet	Caryophyllacées
Dianthus barbatus	Œillet de poête	Caryophynacees
	*	Samanhalania aása
Digitalis purpurea Eremurus stenophyllus	Digitale Eremurus	Scrophulariacées Asphodelacées
Erica carnea	Bruyère	Asphodelacées Éricacées
	Panicaut ou chardon	Asteracées
Eryngium planum		
Eucharis grandiflora	Eucharis Eucharis	Amaryllidacées
Euphorbia fulgens	Euphorbe fulgens	Euphorbiacées
Eustoma russelianum	Lisianthus	Gentianacées
Forsythia intermedia	Forsythia	Oleacées
Freesia hybrides	Freesia	Iridacées
Fritillaria imperialis	Fritillaire	Liliacées

Nom latin	Nom courant	Famille
Gaillardia hybrides	Gaillarde	Asteracées
Genista fragans	Genêt	Fabacées
Gentiana andrewsii	Gentiane	Gentianacées
Gerbera jamesonii	Gerbera	Asteracées
Gladiolus hybrides	Glaïeul	Iridacées
Gloriosa superba	Gloriosa	Colchicacées
Godetia grandiflora	Godetia	Onagracées
Gomphocarpus fruticosus	Boulestrier	Asclepiadacées
Gomphrena globosa	Gomphrena	Amaranthacées
Gypsophila paniculata	Gypsophile	Caryophyllacées
Helianthus annuus	Tournesol ou soleil	Asteracées
Helichrysum bracteatum	Immortelle	1130014000
Heliconia stricta	Héliconia	Héliconiacées
Heliconia wagneriana	Trencoma	Tiencomaces
Helleborus niger	Rose de Noël	Ranunculacées/renonculacées
Helleborus orientalis	11000 de 11001	Ranunculacées/renonculacées
Hippeastrum hybrides	Amaryllis	Amaryllidacées
Hyacinthus orientalis	Jacinthe	Hyacinthacées
Hydrangea macrophylla	Hortensia	Hydrangeacées
Hypericum androsaemum	Millepertuis	Hypericacées
Iris germanica	Iris des jardins	Iridacées
Iris xiphium	Iris hollandais	II
Ixia hybrides	Ixia	Iridacées
Kniphofia hybrides	Kniphofia	Asphodelacées
Lathyrus odoratus	Pois de senteur	Fabacées
Lavandula angustifolia	Lavande	Lamiacées
Lavandula stoechas	II II	"
Leucanthemum vulgare	Marguerite	Asteracées
Leucospermum cordifolium	Leucospermum	Protéacées
Leucospermum nutans	Nutans	II
Liatris spicata	Liatris	Asteracées
Lilium hybrides	Lis	Liliacées
Lilium longiflorum	II II	"
Limonium sinensis	Statice	Plumbaginacées
Limonium sinuatum	II II	"
Lupinus hybrides	Lupin	Fabacées
Matricaria camomilla	Matricaire ou camomille	Asteracées
Matthiola incana	Giroflée	Brassicacées
Mentha hybrides	Menthe	Lamiacées
Miltonia hybrides	Orchidée Miltonia	Orchidacées
Molucella laevis	Molucelle	Lamiacées
Muscari armeniacum	Muscari	Hyacinthacées
Muscari latifolium	"	"
Narcissus hybrides	Narcisse	Amaryllidacées
Narcissus pseudonarcissus	Jonquille	" Amarymuacces
Nerine bowdenii	Nérine ou lis de Guernesey	п
Nicolaia eliator = Etlingera	Rose de porcelaine	Zingiberacées
eliator	Rose de porceianie	Zingiberacces
Nigella damascena	Nigelle	Ranunculacées/renonculacées
Odontoglossum hybrides	Orchidée Odontoglossum	Orchidacées
Oncidium hybrides	Orchidée Oncidium	"

Nom latin	Nom courant	Famille
Ornithogalum arabicum	Ornithogale	Hyacinthacées
Ornithogalum saundersiae	"	n n
Ornithogalum thyrsoides	п	Hyacinthacées
Paeonia lactiflora	Pivoine	Paeoniacées
Papaver orientale	Pavot	Papaveracées
Pennisetum alopcuroides	Pennisetum	Poacées
Pennisetum setaceum	п	n
Phalaenopsis hybrides	Orchidée Phalaenopsis	Orchidacées
Phlox paniculata	Phlox	Polemoniacées
Physalis alkekengi	Physalis	Solanacées
Phytolacca americana	Raisin d'Amérique	Phytolaccacées
Polyantha tuberosa	Tubéreuse	Agavacées
Protea compacta	Protea	Protéacées
Protea hybrides	11	п
Prunus triloba	Prunus	Rosacées
Ranunculus asiaticus	Renoncule	Ranunculacées/renonculacées
Ribes sanguineum	Groseiller à fleurs	Grossulariacées
Rosa hybrides	Rose	Rosacées
Rubus fruticosus	Mûre	II II
Rudbeckia fulgida	Rudbeckia	Asteracées
Rudbeckia purpurea	Rudbeckia	II
Scabiosa caucasica	Scabieuse	Dipsacacées
Scabiosa stellata	II	II
Scilla siberica	Scille	Hyacinthacées
Sedum spectabilis	Sedum	Crassulacées
Solanum pseudocapsicum	Pommier d'amour	Solanacées
Solidago hybrides	Solidago ou verge d'or	Asteracées
Solidaster luteus	Solidaster Solidaster	Asteracées
Spathiphyllum hybrides	Spathiphyllum	Aracées
Spiraea niponica	Spirée	Rosacées
Strelitzia reginae	Strelitzia	Strelitziacées
Syringa vulgaris	Lilas	Oleacées
Tagetes erecta	Rose d'Inde	Asteracées
Tagetes patula	Œillet d'Inde	II II
Tanacetum parthenium	Tanaisie	п
Trachelium caeruleum	Trachelium	Campanulacées
Triteleia laxa	Triteleia	Alliacées
Triticum aestivum	Blé	Poacées
Tulipa hybrides	Tulipe	Liliacées
Vanda hybrides	Orchidée Vanda	Orchidacées
Veronica longifolia	Véronique	Scrophulariacées
Viburnum opulus	Viburnum opulus ou boule de	Caprifoliacées
оришо	neige	Suprinonacco
Viburnum tinus	Laurier tin	п
Viola cornuta	Pensée	Violacées
Viola odorata	Violette	"
Zantedeschia aethiopica	Arum ou calla	Aracées
Zea mays	Maïs	Poacées
Zinnia elegans	Zinnia	Asteracées

Liste des plantes fleuries (116 spécimens)

Nom latin	Nom courant	Famille
Aechmea fasciata	Bilbergia	Bromeliacées
Aeschynanthus lobbianus	Aeschynanthus	Gesneriacées
Aloe aristata	Aloés	Asphodelacées
Aloe vera	Aloe	ıı .
Ananas comosus	Ananas	Bromeliacées
Anthurium andreanum	Anthurium	Aracées
Aphelandra squarrosa	Aphelandra	Acanthacées
Aporocactus flagelliformis	Aporocactus	Cactacées
Aporocactus martianus	ıı	II .
Astilbe japonica	Reine des prés	Saxifragacées
Begonia eliator	Begonia d'intérieur	Begoniacées
Begonia semperflorens	Bégonia d'extérieur	II
Begonia tamaya	Tamaya	п
Begonia tuberhybrida	Bégonia tubéreux	п
Bougainvillea glabra	Bougainvillée	Nyctaginacées
Browallia speciosa	Browallia	Solanacées
Calceolaria integrifolia	Calcéolaire	Scrophulariacées
Calluna vulgaris	Callune ou bruyère	Éricacées
Camelia japonica	Camélia	Theacées
Campanula carpatica	campanule	Campanulacées
Campanula muralis	Campanule des murailles	"
Capsicum annuum	Piment	Solanacées
Cattleya hybrides	Orchidée Cattleya	Orchidacées
Celosia argentea	Celosie	Amaranthacées
Chrysanthemum indicum	Chrysanthème	Asteracées
Cineraria maritima	Cinéraire maritime	Asteracees "
Citrofortunella microcarpa	Citrofortunella	Rutacées
Choisya ternata		Kutacees
·	Choisya ou oranger du Mexique	Cuminadaçãos
Cypripedium calceolus	Sabot de Vénus européen	Cypripedacées Fabacées
Cytisus scoparius Clerodendrum thomsoniae	Cytise Clerodendron	Verbenacées
	Clivia	
Clivia miniata		Amaryllidacées
Columnea gloriosa	Columnea	Gesneriacées Convallariacées
Convallaria majalis	Muguet	
Crocus vernus	Crocus	Iridacées
Crossandra infundibuliformis	Crossandra	Acanthacées
Curcuma alismatifolia	Curcuma	Zingiberacées
Cyclamen persicum	Cyclamen	Primulacées
Cymbidium hybrides	Orchidée Cymbidium	Orchidacées "
Dendrobium hybrides	Orchidée Dendrobium	
Dicentra spectabilis	Dicentra ou cœur de Marie	Fumariacées
Echeveria setosa	Echeveria	Crassulacées
Eichhornia crasipes	Eichhornia ou jacinthe d'eau	Pontederiacées
Epipremnum pinnatum	Pothos	Aracées
Erica carnea	Erica ou bruyère	Éricacées
Euphorbia milii	Euphorbia milii ou épine du christ	Euphorbiacées
Euphorbia pulcherrima	Poinsettia	Euphorbiacées

Nom latin	Nom courant	Famille
Exacum affine	Exacum	Gentianacées
Forsythia intermedia	Forsythia	Oleacées
Fuchsia hybrides	Fuchsia	Onagracées
Galanthus nivalis	Perce-neige	Amaryllidacées
Gardenia jasminoides	Gardenia	Rubiacées
Gloriosa rothschildiana	Gloriosa	Colchicacées
Guzmania lingulata	Guzmania	Bromeliacées
Hebe andersonii	Véronique arbustive	Scrophulariacées
Hibiscus rosa-sinensis	Hisbiscus	Malvacées
Hippeastrum hybrides	Arum ou calla	Aracées
Hoya bella	Hoya	Asclepiadacées
Hoya carnosa	"	"
Hyacinthus orientalis	Jacinthe	Hyacinthacées
Hydrangea macrophylla	Hortensia	Hydrangeacées
Hydrangea paniculata	Hydrangea	II
Impatiens hybrides Nouvelle	Impatiens de Nouvelle Guinée	Balsaminacées
Guinée	impatiens de l'édivene daniée	Buisammacees
Impatiens walleriana	Impatiens	п
Iris reticulata	Iris nain	Iridacées
Jasminum polyanthum	Jasmin	Oleacées
Kalanchoe blossfeldiana	Kalanchoe	Crassulacées
Lavandula angustifolia	Lavande	Lamiacées
Lilium hybrides asiatique	Lis	Liliacées
Mammillaria bombycina	Mammillaire	Cactacées
Mammillaria candida	11	11
Medinilla magnifica	Medinilla	Melastomatacées
Miltonia hybrides	Orchidée Miltonia	Orchidacées
Muscari armeniacum	Muscari	Hyacinthacées
Narcissus hybrides	Narcisses	Amaryllidacées
Narcissus pseudonarcissus	Jonquille	11
Neoregelia carolinae	Neoregelia	Bromeliacées
Nerium oleander	Laurier rose	Apocynacées
Nertera granadensis	Nertera	Rubiacées
Oncidium hybrides	Orchidée Oncidium	Orchidacées
Ornithogalum thyrsoides	Ornithogale	Hyacinthacées
Oxalis triangularis	Oxalis	Oxalidacées
Paphiopedilum hybrides	Orchidée sabot de Vénus	Cypripedacées
Passiflora caerulea	Passiflore	Passifloracées
Pelargonium peltatum	Géranium lierre	Geraniacées
Pelargonium zonale	Géranium zonale	II
Petunia hybrides	Pétunia et surfinia	Solanacées
Phalaenopsis hybrides	Orchidée Phalaenopsis	Orchidacées
Pieris japonica	Pieris	Éricacées
Primula acaulis	Primevère	Primulacées
Primula obconica	Primevère obconique	п
Primula malacoides	Primevère malacoides	п
Prunus triloba	Prunus	Rosacées
Rhipsalidopsis gaertneri	Rhipsalidopsis ou cactus de	Cactacées
impoundopoio guerineri	Pâques	Cuctucces
Rhododendron simsii	Azalée	Éricacées
Rhododendron caucasicum	Rhododendron	II

Nom latin	Nom courant	Famille
Rosa hybrides	Rosier	Rosacées
Rosmarinus officinalis	Romarin	Lamiacées
Saintpaulia ionantha	Saintpaulia ou violette du Cap	Gesneriacées
Salvia splendens	Sauge	Lamiacées
Saxifraga stolonifera	Saxifrage	Saxifragacées
Schlumbergera hybrides = Epiphyllum hybrides	Schlumbergera ou cactus de Noël	Cactacées
Senecio cruentus	Cinéraire	Asteracées
Sinningia speciosa	Gloxinia	Gesneriacées
Skimmia japonica	Skimmia	Rutacées
Solanum pseudocapsicum	Pommier d'amour	Solanacées
Spathiphyllum hybrides	Spathiphyllum	Aracées
Stephanotis florinbunda	Stephanotis ou jasmin de Madagascar	Asclepiadacées
Streptocarpus hybrides	Streptocarpus	Gesneriacées
Thymus vulgaris	Thym	Lamiacées
Tillandsia cyanea	Tillandsia	Bromeliacées
Tulipa hybrides	Tulipe	Liliacées
Verbena hybrides	Verveine	Verbenacées
Vriesea poelmanii	Vriesea	Bromeliacées
Vriesea splendens	п	"
Zantedeschia oethiopica	Arum ou calla	Aracées

Liste des plantes vertes (99 spécimens)

Nom latin	Nom courant	Famille
Adiantum raddianum	Capillaire	Adiantacées
Agave americana	Agave	Agavacées
Aglaonema commutatum	Aglaonema	Aracées
Aglaonema compactum	п	п
Alocasia amazonica	Alocasia	п
Ampelopsis brevidunculata = Parthenocissus	Vigne vierge	Vitacées
Asparagus densiflorus	Asparagus	Asparagacées
Aspidistra eliator	п	Convallariacées
Asplenium nidus	Alsplenium	Aspleniacées
Aucuba japonica	Aucuba	Cornacées
Begonia rex	Begonia	Begoniacées
Buxus sempervivens	Buis	Buxacées
Caladium bicolor	Caladium	Aracées
Calathea mackoyana	Calathea	Marantacées
Calathea rufibarba	"	п
Calathea zebrina	п	"
Carex brunnea	Carex	Cypéracées
Ceropegia wodii	Ceropegia	Asclepiadacées
Chamaecyparis lawsoniana	Chamaecyparis	Cupressacées
Chamaecyparis obtusa	п	"
Chamaedorea elegans	п	Arécacées
Chamaerops humilis	Palmier Chamaerops	"
Chlorophytum comosum	Chlorophytum	Anthericacées
Chrysalidocarpus lutescens	Areca	Arécacées

Nom latin	Nom courant	Famille
Cissus antarctica	Cissus	Vitacées
Cissus rhombifolia	Rhoicissus	Vitacées
Cocos nucifera	Cocotier	Arécacées
Codiaeum variegatum	Croton	Euphorbiacées
Cordyline australis	Cordyline	Asteliacées
Cordyline fruticosa	II .	ıı .
Cornus alba	Cornouiller	Cornacées
Crassula arborescens	Crassula	Crassulacées
Crassula marnieriana	п	n n
Cryptanthus bivittatus	Cryptanthus	Bromeliacées
Cupressus macrocarpa	Cupressus	Cupressacées
Ctenanthe setosa	Ctenanthe	Marantacées
Cycas revoluta	Cycas	Cycadacées
Cyperus alternifolius	Papyrus	Cypéracées
Dieffenbachia picta	Dieffenbachia	Aracées
Dieffenbachia seguine	п	n .
Dionae muscipula	Plante carnivore Dionae	Droseracées
Dracaena fragans	Dracaena	Dracaenacées
Dracaena marginata	п	ıı .
Dracaena sanderiana	п	ıı .
Dracaena reflexa	п	ıı .
Echinocactus grusonii	Echinocactus	Cactacées
Euonymus fortunei	Fusain	Celastracées
Euonymus japonicus	11	ıı .
Euphorbia trigona	Euphorbe	Euphorbiacées
Fatshedera lizei	Lierre fatshedera	Araliacées
Fatsia japonica	Aralia	п
Ficus benghalensis	Ficus	Moracées
Ficus benjammina	п	n
Ficus binnendijkii	п	n
Ficus elastica	п	n n
Ficus lyrata	п	ıı .
Ficus pumila	п	ıı .
Hedera helix	Lierre	Araliacées
Howea forsteriana	Kentia	Arécacées
Hypoestes phyllostachia	Hypoestes	Acanthacées
Juniperus squamata	Génévrier	Cupressacées
Laurus nobilis	Laurier sauce	Lauracées
Lithops optica	Lithops	Cactacées
Maranta leuconeura	Maranta	Marantacées
Monstera deliciosa	Monstera	Aracées
Myrtus communis	Myrte	Myrtacées
Musa hybrides	Bananier	Musacées
Nepenthes hybrides	Plante carnivore Nepenthes	Nepenthacées
Nephrolepis exaltata	Fougère Nephrolepis	Davalliacées
Nolina longifolia	Beaucarnea	Nolinacées
Nolina recurvata	п	п
Olea europaea	Olivier	Oleacées
Opuntia ficus-indica	Figuier de barbarie	Cactacées
Opuntia microdasys	Opuntia ou cactus raquette	п
Pachira aquatica	Pachira	Bombacées

Nom latin	Nom courant	Famille
Pellaea rotundifolia	Fougère Pellaea	Adiantacées
Peperomia caperata	Peperomia	Piperacées
Philodendron erubescens	Philodendron	Aracées
Philodendron scandens	п	п
Philodendron selloum	Philodendron	Aracées
Philodendron pertusum	п	п
Phoenix canariensis	Palmier dattier	Arécacées
Phoenix roebellini	Palmier Roebellini	п
Pilea cadierei	Pilea	Urticacées
Platycerium alcicorne =P. bifurcatum	Fougère corne d'élan ou de cerf	Polypodiacées
Prunus laurocerasus	Laurier plat	Rosacées
Pteris cretica	Fougère Ptéris	Pteridacées
Pteris ensiformis	п	п
Sansevieria trifasciata	Sansevieria	Dracaenacées
Schefflera arboricola	Schefflera	Araliacées
Scirpus cernuus	Scirpus	Cypéracées
Sedum morganianum	Sedum	Crassulacées
Sedum sieboldii	п	ш
Selaginella apoda	Sélaginelle	Selaginellacées
Selaginella martensii	п	п
Senecio rowleyanus	Cinéraire	Asteracées
Syngonium podophyllum	Syngonium	Aracées
Tradescantia fluminensis	Misère	Commelinacées
Yucca elephantipes	Yucca	Agavacées
Zamioculcas hybrides	Zamioculcas	Aracées

Classement par familles

Les ptéridophytes

Famille	Nom latin	Nom courant
Adiantacées	Adiantum raddianum	Capillaire
	Pellaea rotundifolia	Pellaea
Aspleniacées	Asplenium nidus	Asplenium
Davalliacées	Nephrolepis exaltata	Nephrolepis
	Rumohra adiantiformis	Fougère USA
Dryoptéridacées	Dryopteris wallichiana	Fougère sabre
Équisétacées	Equisetum hyemale	Prêle
Polypodiacées	Platycerium alcicorne	Corne d'élan ou de cerf
Pteridacées	Pteris cretica	Pteris
	Pteris ensiformis	
Selaginellacées	Selaginella apoda	Selaginelle
	Selaginella martensii	

Les coniférophytes

Famille	Nom latin	Nom courant
Cupressacées	Chamaecyparis lawsonniana	Chamaecyparis
	Chamaecyparis obtusa	
	Cupressus macrocarpa	
	Juniperus squamata	Génévrier

Famille	Nom latin	Nom courant
	Thuja occidentalis	Thuya
Cycadacées	Cycas revoluta	Cycas
Pinacées	Abies nordmanniana	Sapin

Les angiospermes anciennes dicotylédones

Famille	Nom latin	Nom courant
Lauracées	Laurus nobilis	Laurier sauce
Magnoliacées	Magnolia grandiflora	Magnolia
	Magnolia aquifolium	
Piracées	Peperomia caperata	Peperomia

Les angiospermes monocotylédones

Famille	Nom latin	Nom courant
Agavacées	Agave americana	Agave
	Polyantha tuberosa	Tubéreuse
	Yucca elephantipes	Yucca
Alliacées	Agapanthus praecox	
	Allium giganteum	Allium
	Allium neopolitanum	
	Allium sphaerocephalon	
	Triteleia laxa	Triteleia
Asteliacées	Cordyline australis	Cordyline
	Cordyline fruticosa	
Alstroemeriacées	Alstroemeria hybrides	Alstroemeria
Amaryllidacées	Amaryllis belladone	Amaryllis belladone
	Clivia miniata	Clivia
	Eucharis grandiflora	Eucharys
	Galanthus nivalis	Perce-neige
	Hippeastrum hybrides	Amaryllis
	Narcissus hybrides	Narcisses
	Narcissus pseudonarcissus	Jonquille
Anthericacées	Chlorophytum comosum	Chlorophytum
Aracées	Aglaonema commutatum	Aglaonema
	Aglaonema compactum	
	Anthurium andreanum	Anthurium
	Caladium bicolor	Caladium
	Dieffenbachia picta	Dieffenbachia
	Dieffenbachia seguine	
	Epipremnum pinnatum	Pothos
	Monstera deliciosa	Monstera
	Philodendron erubescens	Philodendron
	Philodendron leyvae	
	Philodendron pertusum	
	Philodendron scandens	
	Philodendron selloum	
	Spathiphyllum hybrides	Spathiphyllum
	Syngonium podophyllum	Syngonium
	Zantedeschia aethiopica	Arum ou Calla
	Zamioculcas hybrides	Zamioculcas

Famille	Nom latin	Nom courant
Arécacées	Chamaedorea elegans	Chamaedorea
	Chamaerops humilis	Chamaerops
	Chrysalidocarpus lutescens	Areca
	Cocos nucifera	Cocotier
	Howea forsteriana	Kentia
	Phoenix canariensis	Palmier dattier
	Phoenix roebellini	Roebellini
Asparagacées	Asparagus densiflorus	Asparagus
1 0	Asparagus ombellatus	1 0
	Asparagus setaceus	
Asphodelacées	Aloe aristata	Aloe
•	Aloe vera	
	Eremurus stenophyllus	Eremurus
	Kniphofia hybrides	Kniphofia
Bromeliacées	Aechmea fasciata	Bilbergia
	Ananas comosus	Ananas
	Cryptantus bivittatus	Cryptantus
	Guzmania lingulata	Guzmania
	Neoregelia carolinae	Neoregelia
	Tillandsia cyanea	Tillandsia
	Vriesea poelmanii	Vriesea
	Vriesea splendens	
Colchicacées	Gloriosa superba	Gloriosa
	Gloriosa rothschildiana	
Commelinacées	Tradescantia fluminensis	Misère
Convallariacées	Aspidistra eliator	Aspidistra
	Convallaria majalis	Muguet
Cypéracées	Carex brunnea	Carex
71	Cyperus alternifolius	Papyrus
	Cyperus papyrus	1,
	Scirpus cernuus	Scirpus
Cypripedacées	Cypripedium calceolus	Sabot de Vénus rustique
,, ,	Paphiopedilum hybrides	sabot de Vénus
Dracaenacées	Dracaena fragans	Dracaena
	Dracaena marginata	
	Dracaena reflexa	
	Dracaena sanderiana	
Haemodoracées	Anigozanthos flavidus	Pied de Kangourou
Heliconiacées	Heliconia stricta	Heliconia
	Heliconia wagneriana	
Hostacées	Hosta fortunei	Hosta
	Hosta sieboldiana	
Hyacinthacées	Hyacinthus orientalis	Jacinthe
•	Muscari armeniacum	Muscari
	Muscari latifolium	
	Ornithogalum arabicum	Ornithogale
	Ornithogalum sandersiae	
	Ornithogalum thyrsoides	
	Scilla siberica	Scille

Famille	Nom latin	Nom courant
Iridacées	Crocosmia hybrides	Crocosmia
	Crocus vernus	Crocus
	Freesia hybrides	Freesia
	Gladiolus hybrides	Glaïeul
	Iris germanica	Iris des jardins
	Iris xiphium	Iris de Hollande
	Iris reticulata	Iris nain
	Ixia hybrides	Ixia
Liliacées	Fritillaria imperialis	Fritillaire
	Lilium hybrides	Lis
	Lilium longiflorum	
	Tulipa hybrides	Tulipe
Marantacées	Calathea mackoyana	Calathea
	Ctenanthe setosa	Ctenanthe
	Maranta leuconeura	Maranta
Melianthacées	Xerophyllum tenax	Bear-grass
Musacées	Musa hybrides	Bananier
Nolinacées	Nolina longifolia	Beaucarnea
- 10	Nolina recurvata	
Orchidacées	Arachnis becarii	Orchidée araignée
	Cambria hybrides	Cambria
	Cattleya hybrides	Cattleya
	Cymbidium hybrides	Cymbidium
	Dendrobium hybrides	Dendrobium
	Miltonia hybrides	Miltonia
	Odontoglossum hybrides	Odontoglossum
	Oncidium hybrides	Oncidium
	Phalaenopsis hybrides	Phalaenopsis
	Vanda hybrides	Vanda
Pandanacées	Pandanus batistii	Pandanus
Phormiacées	Phormium tenax	Phormium
Thormaces	Pennisetum alopcuroides	Pennisetum
Poacées	Setaria italica	Setaria
Toacces	Triticum aestivum	Blé
	Zea mays	Maïs
Pontederiacées	Eichhornia crassipes	Eichhornia ou jacinthe d'eau
Strelitziacées	Strelitzia reginae	Streltitzia ou oiseau de paradis
Typhacées	Typha latifolia	Typha
Zingiberacées	Alpinia purpurata	Alpinia
Zingiberacces	Curcuma alismatifolia	Curcuma
	Nicolaia eliator ou etlingera eliator	Rose de porcelaine

Les angiospermes eudicotylédones

Famille	Nom latin	Nom courant
Acanthacées	Aphelandra squarrosa	Aphelandra
	Crossandra infundibuliformis	Aphelandra
	Hypoestes phyllostachia	Hypoestes

Famille	Nom latin	Nom courant
Amaranthacées	Amaranthus caudatus	Amaranthe queue de renard
	Amaranthus cruentus	Amaranthe
	Celosia argentea « cristata »	Célosie crête de coq
	Celosia argentea « plumosus »	Célosie
	Gomphrena globosa	Gomphrena
Anacardiacées	Cotinus coggygria	Cotinus ou Rhus cotinus
i inacar aracces	Pistachia lentiscus	Lentisque
Apiacées	Ammi majus	Dille
ripiaeces	Ammi visnaga	
	Anethum graveolens	Aneth
	Bupleurum grifithii	Bupleurum
Apocynacées	Nerium oleander	Laurier rose
Aquifoliacées	Ilex aquifolium	houx
riquiionacces	Ilex verticillata	lioux
Araliacées	Fatsia japonica	Aralia
in anacces	Fatschedera lizei	Lierre Fatschedera
	Hedera helix	Lierre ratschedera Lierre
	Schefflera arboricola	Schefflera
A calamia da cáca	1.	
Asclepiadacées	Asclepia tuberosa	Asclepia
	Ceropegia wodii	Ceropegia
	Gomphocarpus fruticosus	Boulestrier
	Hoya bella	Hoya
	Hoya carnosa	
	Stephanotis floribunda	Stephanotis ou Jasmin de
A	A 1:11 C:1:, 1 1:	Madagascar Achillée
Asteracées	Achillea filipendulina	
	Ageratum houstonianum	Ageratum
	Argyranthemum frutescens	Anthemis
	Aster novi-belgii	Aster
	Bellis perennis	Pâquerette
	Calendula officinalis	Souci
	Callistephus chinensis	Reine-marguerite ou Aster de Chine
	Carthamus tinctorius	Carthamus
	Centaurea cyanus	Bleuet
	Chrysanthemum hybrides	Chrysanthème
	Cineraria maritima	Cinéraire maritime
	Cosmos bipinnatus	Cosmos
	Cynara scolymus	Artichaut
	Dahlia hybrides	Dahlia
	Eryngium planum	Panicaut ou Chardon
	Gaillardia hybrides	Gaillarde
	Gerbera jamesonii	Gerbera
	Helianthus annuus	Tournesol ou Soleil
	Helichrysum bracteatum	Immortelle
	Leucanthemum vulgare	Marguerite
	Liatris spicata	Liatris
	Matricaria camomilla	Matricaire ou Camomille
	Rudbeckia fulgida	Rudbeckia
	Rauocekiu jaigiuu	Rudocekia

Famille	Nom latin	Nom courant
Asteracées	Senecio cruentus	Cinéraire
	Senecio rowleyanus	Senecio
	Solidago hybrides	Solidago
	Solidaster luteus	Solidaster
	Tagetes erecta	Rose d'Inde
	Tagestes patula	Œillet d'Inde
	Tanacetum parthemium	Tanaisie
	Zinnia elegans	Zinnia
Balsaminacées	Impatiens hybrides Nouvelle Guinée	Impatiens de Nouvelle Guinée
	Impatiens walleriana	Impatiens
Begoniacées	Begonia eliator	Bégonia d'intérieur
	Begonia rex	Bégonia rex
	Begonia semperflorens	Bégonia à massif
	Begonia tamaya	Tamaya
	Begonia tuberhybrida	Bégonia tubéreux
Bétulacées	Corylus tortuosa	Noisetier tortueux
Bombacées	Pachira aquatica	Pachira
Brassicacées	Brassica oleacerea	Chou
	Matthiola incana	Giroflée
Bruniacées	Brunia albiflora	Brunia
Buxacées	Buxus sempervivens	Buis
Cactacées	Aporocactus flagelliformis	Cactus araignée
	Aporocactus martianus	
	Echinocactus grusonii	Echinocactus
	Lithops optica	Lithops
	Mammillaria bombycina	Mammillaire
	Mammillaria candida	
	Opuntia ficus-indica	Figuier de Barbarie
	Opuntia microdasys	Opuntia
	Rhipsalidopsis gaertneri	Cactus de Pâques
	Schlumbergera hybrides ou Epiphyllum hybrides	Cactus de Noël
Campanulacées	Campanula medium	campanule
	Campanula carpatica	
	Campanula muralis	
	Trachelium caeruleum	Trachelium
Caprifoliacées	Symphoricarpus albus	Symphorine
	Viburnum opulus	Viburnum ou Boule de neige
	Viburnum tinus	Laurier tin
Caryophyllacées	Dianthus caryophyllus	Œillet
, . ,	Dianthus barbatus	Œillet de poète
	Gypsophila paniculata	Gypsophile
 Celastracées	Euonymus fortunei	Fusain
	Euonymus japonicus	
Cornacées	Aucuba japonica	Aucuba
	Cornus alba	Cornouiller

Famille	Nom latin	Nom courant
Crassulacées	Crassula arborescens	Crassula
	Crassula marnieriana	
	Echeveria setosa	Echeveria
	Kalanchoe blossfeldiana	Kalanchoe
	Sedum morganianum	Sedum
	Sedum sieboldii	
	Sedum spectabillis	
Diapensiacées	Galax urceola	Galax
Dipsacacées	Scabiosa caucasica	Scabieuse
•	Scabiosa stellata	
Droseracées	Dionae muscipula	Dionae plante carnivore
Éricacées	Calluna vulgaris	Callune ou bruyère
	Erica carnea	Erica ou bruyère
	Pieris japonica	Pieris
	Rhododendron simsii	Azalée
	Rhododendron caucasicum	Rhododendron
	Gaultheria shallon	Sallal
Euphorbiacées	Euphorbia fulgens	Euphorbe
1	Euphorbia marginata	1
	Euphorbia milii	Epine du Christ
	Euphorbia pulcherrima	Poinsettia
	Euphorbia trigona	Euphorbe
	Codiaeum variegatum	Croton
Fabacées	Genista fragans	Genêt
	Lathyrus odoratus	Pois de senteur
	Lupinus hybrides	Lupins
	Cytisus scoparius	Cytise
Fabacées	Fagus sylvatica	Hêtre
	Quercus palustris	Chêne
	Quercus rubra	Chêne d'Amérique
Fumariacées	Dicentra spectabilis	Dicentra cœur de Marie
Gentianacées	Eustoma russelianum	Lisianthus
	Gentiana andrewsii	Gentiane
	Exacum affine	Exacum
Geraniacées	Pelargonium peltatum	Géranium lierre
	Pelargonium zonale	Géranium
Gesneriacées	Aeschynanthus lobbianus	Aeschynanthus
	Columnea gloriosa	Columnea
	Saintpaulia ionantha	Saintpaulia ou violette du Cap
	Sinningia speciosa	Gloxinia
	Streptocarpus hybrides	Streptocarpus
Grossulariacées	Ribes sanguineum	Groseiller à fleurs
Hydrangeacées	Hydrangea macrophylla	Hortensia
, 0	Hydrangea paniculata	Hydrangea
Hypericacées	Hypericum androseanum	Millepertuis

Famille	Nom latin	Nom courant
Lamiacées	Lavandula angustifolia	Lavande
	Lavandula stoechas	
	Mentha hybrides	Menthe
	Molucela laevis	Molucelle
	Rosmarinus officinalis	Romarin
	Salvia splendens	Sauge
	Thymus vulgaris	Thym
	Stachys byzantina	Stachys ou oreille d'ours
Loranthacées	Viscum album	Gui
Malvacées	Hibiscus rosa-sinensis	Hibiscus
Melastomatacées	Medinilla magnifica	Medinilla
Mimosacées	Acacia dealbata	Mimosa
Moracées	Ficus benghalensis	Ficus
	Ficus benjamina	
	Ficus binnendijkii	
	Ficus elastica	Ficus Caoutchouc
	Ficus lyrata	Ficus
	Ficus pumila	Teus
Myrtacées	Chamaelaucium uncinatum	Chamaelaucium
1VI y I tacces	Eucalyptus cinerea	Eucalyptus
	Eucalyptus globulus	Lucaryptus
	Eucalyptus gauciflora	
	Eucalyptus populus	
	Myrtus communis	Myrte
Namanth a aé ao		
Nepenthacées	Nepenthes hybrides	Nepenthes plante carnivore
Nyctaginacées Oleacées	Bougainvillea glabra Forsythia intermedia	Bougainvillée
Oleacees	· ·	Forsythia Jasmin
	Jasminum polyanthum	Olivier
	Olea europea	
0 /	Syringa vulgaris	Lilas
Onagracées	Fuchsia hybrides	Fuchsia
0 1 1 7	Godetia grandiflora	Godetia
Oxyladacées	Oxalis triangularis	Oxalis
Paeoniacées	Paeonia lactiflora	Pivoine
Papaveracées	Papaver orientalis	Pavot
Passifloracées	Passiflora caerulea	Passiflore
Phytolaccacées	Phytolacca americana	Phytolacca ou raisin d'Amérique
Pittosporacées	Pittosporum crassifolium	Pittosporum
Plumbaginacées	Limonium sinensis	Limonium ou statice
	Limonium sinuatum	
Polemoniacées	Phlox panicula	Phlox
Primulacées	Cyclamen persicum	Cyclamen
	Primula acaulis	Primevère
	Primula malacoïdes	
	Primula obconica	Primevère obconique
Protéacées	Banksia baxteri	Banksia
	Banksia menziezii	
	Grevillea asplenifolia	Grevillea
	Grevillea banksii	
	Leucadendron daphnoides	Leucadendron

Famille	Nom latin	Nom courant
	Leucospermum nutans	Nutans
	Protea compacta	Protea
	Protea hybrides	
Ranunculacées ou renonculacées	Aconitum carmichaelii	Aconit
Kanunculacees ou renonculacees	Aconitum napellus	
	Anemone coronaria	Anémone
	Delphinium consolida	Pied d'alouette
	Delphinium elatum	Delphinium
	Helleborus niger	Rose de Noël
	Helleborus orientalis	
	Nigella damascena	Nigelle
	Ranunculus asiaticus	Renoncule
Rosacées	Alchemilla mollis	Alchemille
	Cotoneaster dammeri	Cotoneaster
	Photinia fraseri	Photinia
	Prunus laurocerasus	Laurier plat
	Prunus triloba	Prunus
	Rosa hybrides	Roses
	Rubus fruticosus	Mûre
	Spiraea niponica	Spirée
Rubiacées	Bouvardia houtteana	Bouvardia
	Gardenia jasminoides	Gardenia
	Nertera granadensis	Nertera
Rutacées	Citrofortunella microcarpa	Citrofortunella
	Choisya ternata	Choisya ou Oranger du
		Mexique
	Skimmia japonica	Skimmia
Ruxacées	Ruscus hypoglossum	Ruscus
Salicacées	Salix tortuosa	Saule tortueux
Saxifragacées	Astilbe japonica	Reine des prés
	Saxifraga stolonifera	Saxifrage
Scrophulariacées	Antirrhinum majus	Muflier
•	Calceolaria integrifolia	Calcéolaire
	Digitalis purpurea	Digitale
	Hebe andersonii	Véronique arbustive
	Veronica longifolia	Veronique
Solanacées	Browallia speciosa	Browallia
	Capsicum annuum	Piment
	Petunia hybrides	Pétunia ou Surfinia
Solanacées	Physalis alkekengi	Physalis
	Solanum pseudocapsicum	Pommier d'amour
Theacées	Camelia japonica	Camélia
Urticacées	Pilea cadierei	Pilea
Verbenacées	Clerodendrum thomsoniae	clérodendron
	Verbena hybrides	Verveines
Violacées	Viola cornuta	Pensée
	Viola odorata	Violette
Vitacées	Ampelopsis brevidunculata ou	Vigne vierge
. 100000	Parthenocissus	. Talle Herbe
	Cissus antarctica	Cissus
	Cissus rhombifolia	Rhoicissus

ANNEXE III

Règlement d'examen

Règlement d'examen

Brevet professionnel Fleuriste		CFA ou secteur d'apprentissage habilité Formation continue en établissement public		Formation continue en établissement public habilité		CFA ou secteur d'apprentissage non habilité Enseignement à distance Formation en établissement privé		
Épreuves	Unités	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 – fleuristerie (1)		17						
S/E Travaux courants	U11	5	Pratique	2 h	CCF		Pratique	2 h
S/E Arrangement complexe	U12	5	Pratique	1 h 30	CCF		Pratique	1 h 30
S/E Conception et réalisation d'un travail floral	U13	7	Pratique Écrit	3 h	CCF		Pratique Écrit	3 h
E2 – technologie et botanique	U20	6	CCF		CCF		Écrit	3 h 30
E3 – commercialisation et négociation		6						
S/E Organisation et négociation	U31	4	CCF		CCF		Oral	45 min
S/E Techniques commerciales	U32	2	CCF		CCF		Écrit	2 h
E4 – gestion de l'entreprise	U40	4	Écrit	5 h	CCF		Écrit	5 h
E5 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art	U50	4	Écrit	4 h	CCF		Écrit	4 h
E6 – expression française et ouverture sur le monde	U60	3	Écrit	3 h	CCF		Écrit	3 h
Épreuve facultative – langue vivante étrangère	UF		Oral	15 min préparation + 15 min interrogation				

⁽¹⁾ Cette épreuve est précédée de 30 minutes de préparation du travail et répartition des végétaux. Cette phase préparatoire de 30 minutes est à prévoir quel que soit le nombre de sous-épreuves présentées.

ANNEXE IV

Définition des épreuves

Définition des épreuves

E1/U11, U12, U13 – fleuristerie

Coefficient 17

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve comprend trois sous-épreuves : réalisation de travaux courants, réalisation d'un arrangement complexe selon un thème donné, conception et réalisation d'un travail floral créatif.

Le candidat gère librement les végétaux mis à sa disposition pour réaliser l'ensemble des travaux floraux.

Cette épreuve a pour objet de vérifier que le candidat est capable de réaliser tous travaux de fleuristerie en tenant compte des attentes de la clientèle, du contexte dans lequel s'inscrit le travail floral, de la politique commerciale du magasin. La rapidité d'exécution, la qualité technique et esthétique du travail, la créativité sont évaluées. Le candidat doit démontrer son aptitude à gérer judicieusement un lot de végétaux, des matériaux et accessoires, pour réaliser plusieurs travaux floraux.

Cette épreuve vise à placer le candidat en situation de travail où il lui est demandé de prendre en compte un ensemble de travaux à réaliser, de cerner le contexte dans lequel ils s'inscrivent et de gérer de façon optimale la matière d'œuvre dont il dispose (végétaux, matériaux et accessoires).

Afin d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- prendre en compte le contexte de réalisation des travaux floraux ;
- identifier les végétaux mis à sa disposition ;
- sélectionner des végétaux en fonction du travail floral à réaliser;
- vérifier la qualité des végétaux et les quantités mises à disposition ;

les trois sous-épreuves d'une durée totale de 6 heures 30 minutes seront précédées d'une séquence de 30 minutes au cours de laquelle le candidat sera invité à :

- prendre connaissance de l'ensemble des sujets ;
- identifier et vérifier la matière d'œuvre mise à sa disposition (végétaux, matériaux, accessoires) ;
- sélectionner et répartir les végétaux pour chaque sous-épreuve.

N.B.: Cette étape de préparation du travail et du choix des végétaux est indispensable et précède U11, U12 et U13. Elle ne fait pas l'objet d'une évaluation en tant qu'épreuve mais est prise en compte lors de l'exécution des épreuves U11, U12, U13. Le candidat se présentant seulement à une ou deux sous-épreuve(s) doit préalablement choisir ses végétaux parmi le lot mis à sa disposition.

Sous-épreuve/U11 – travaux courants

Coefficient 5

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.2 Préparer les végétaux
- C1.4 Exécuter des travaux courants
- C1.6 Maintenir en état l'atelier floral

et mobilise les savoirs associés ci-après :

- S2.4 Les styles et expressions
- S2.5 Les techniques de réalisation
- S2.6 Les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés
- S3 Arts appliqués et histoire de l'art

\$5.5 Organisation du travail en fleuristerie

Cette sous-épreuve est centrée sur la mise en œuvre de techniques et de styles imposés avec gestion libre des végétaux, matériaux et accessoires.

Évaluation

Cette sous-épreuve permettra d'évaluer plus particulièrement le candidat sur son aptitude à :

- trier et répartir les végétaux en fonction de leurs spécificités, de leur degré de maturité et de leur utilisation ;
- exécuter des travaux courants avec dextérité, technicité, rapidité, maîtrise des coûts et gestion optimum des végétaux, matériaux et accessoires mis à disposition, dans le respect des végétaux ;
- organiser son poste de travail;
- gérer son temps.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve pratique (durée : 2 heures, 100 points) comportant la réalisation :

- d'un bouquet lié (40 points);
- d'une composition piquée racinée ou autocalée (autobloquée) (60 points).

Pour la composition:

- support, contenant sont imposés;
- végétaux, matériaux et accessoires sont gérés librement par le candidat ;
- style défini et contexte donné;
- techniques de réalisation au choix du candidat.

Le candidat choisit librement ses végétaux dans le lot global mis à sa disposition.

La commission d'évaluation est composée d'un formateur et d'un professionnel.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation réalisées au cours de la deuxième année de formation ou à la fin de la formation pour la formation continue. Chaque situation permet de manière réelle ou simulée, l'évaluation de savoir-faire et de savoirs associés caractéristiques du diplôme.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation (80 points), l'autre situation prend en compte les acquis professionnels en entreprise (20 points).

L'équipe pédagogique propose au jury une note sur 20.

Situation S1 – Évaluation des acquis en entreprise (20 points)

La formation en milieu professionnel doit permettre d'acquérir les compétences attendues au niveau IV en atelier de production florale, en matière de travaux courants.

En début de formation, les objectifs de formation sont clairement fixés. En fin de formation, tuteur en entreprise et formateur procèdent conjointement à l'évaluation des acquis professionnels. Lors de la synthèse qui précède la co-évaluation, le candidat est présent. La note proposée est la résultante d'une concertation et d'un consensus entre les deux co-évaluateurs.

Les compétences évaluées et savoirs associés mobilisés sont les suivants :

- compétences : C1.2. ; C1.4 et C1.6 ;
- savoirs associés : S2.4, S2.5, S2.6, S3, S5.5.

Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Situation S2 – Évaluation en établissement de formation (80 points)

L'évaluation sera organisée dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle, à partir du 2° trimestre de l'année civile de la session d'examen. Elle porte sur les compétences et les savoirs associés listés pour la situation S1.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre de la situation d'évaluation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des documents, tels que ceux ayant servi de supports lors de chaque situation d'évaluation et les fiches d'évaluation des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Sous-épreuve/U12 – arrangement complexe

Coefficient 5

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.5 réaliser des travaux floraux élaborés

et mobilise les savoirs associés ci-après :

- S2.4 Les styles et expressions
- S2.5 Les techniques de réalisation
- S2.6 Les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés
- S2.7 L'environnement évènementiel, culturel, régional et saisonnier
- S3 Arts appliqués et histoire de l'art

Cette sous-épreuve est centrée sur un travail complexe selon un thème donné, mettant en œuvre plusieurs techniques et faisant appel à la créativité du candidat, qui choisit et gère librement ses végétaux et accessoires.

Évaluation

Cette sous-épreuve permettra d'apprécier plus particulièrement le candidat sur son aptitude à :

- exécuter un travail floral complexe dans le respect d'un thème, d'un style, de techniques spécifiques, de l'identité des végétaux, des règles d'harmonie et d'équilibre, des contraintes définies par le sujet proposé;
- réaliser un travail floral original s'intégrant dans un contexte donné;
- mettre en valeur les végétaux utilisés.

Modes d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve pratique (durée : 1 heure 30 minutes, 100 points)

C'est une épreuve d'arrangement floral complexe à sujet et temps d'exécution imposés avec libre choix et gestion des végétaux et accessoires.

La commission d'évaluation est composée d'un formateur et d'un professionnel.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation réalisées au cours de la deuxième année de formation. Chaque situation permet de manière réelle ou simulée, l'évaluation de savoir-faire et de savoirs associés caractéristiques du diplôme.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation (80 points), l'autre situation prend en compte les acquis professionnels en entreprise (20 points).

L'équipe pédagogique propose au jury une note sur 20.

Situation S1 – Évaluation des acquis en entreprise (20 points)

La formation en milieu professionnel doit permettre d'acquérir les compétences attendues au niveau IV en atelier de production florale, en matière d'arrangements complexes.

En début de formation, les objectifs de formation sont clairement fixés. En fin de formation, tuteur entreprise et formateur procèdent conjointement à l'évaluation des acquis professionnels. Lors de la synthèse qui précède la co-évaluation, le candidat est présent. La note proposée est la résultante d'une concertation et d'un consensus entre les deux co-évaluateurs.

Les compétences évaluées et savoirs associés mobilisés sont les suivants :

- compétences : C1.5;
- savoirs associés : S2.4, S2.5, S2.6, S2.7 ; S3.

Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Situation S2 – Évaluation en établissement de formation (80 points)

L'évaluation sera organisée dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle, à partir du 2^e trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Elle porte sur les compétences et les savoirs associés listés pour la situation S1.

L'inspecteur de l'Éducation Nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre de la situation d'évaluation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des documents, tels que ceux ayant servi de supports lors de chaque situation d'évaluation et les fiches d'évaluation des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Sous-épreuve/U13 – conception et réalisation d'un travail floral

Coefficient 7

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.5 Réaliser des travaux floraux élaborés
- C1.1 Réceptionner végétaux et accessoires

et mobilise les savoirs associés ci-après :

- S2.4 Les styles et expressions
- S2.5 Les techniques de réalisation
- S2.6 Les bouquets et assemblages de végétaux coupés et/ou racinés
- S2.7 L'environnement événementiel, culturel, régional et saisonnier
- S2.8 Les autres végétaux
- S3 Arts appliqués et histoire de l'art
- S4.2.2 Le marchandisage en fleuristerie

Cette sous-épreuve est centrée sur la créativité du candidat et sa capacité à évoquer un thème précis. Les végétaux et accessoires sont choisis par le candidat.

Évaluation

Le candidat sera évalué sur son aptitude à :

- présenter croquis ou esquisse de sa réalisation ;
- justifier ses choix (techniques, floraux, esthétiques...) en quelques lignes ;
- maîtriser les techniques utilisées;
- utiliser des informations culturelles et les traduire pour évoquer le thème retenu en laissant la place la plus importante aux végétaux (les accessoires utilisés devant contribuer uniquement à la mise en valeur de ceux-ci);
- imaginer et s'exprimer artistiquement;
- concevoir et construire un support adapté au fleurissement ;
- gérer les temps, les végétaux, matériaux et accessoires.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve pratique et écrite (durée : 3 heures, 140 points)

Une liste de trois thèmes sera arrêtée par le jury et communiquée aux candidats trois mois avant l'examen. Les thèmes seront choisis parmi les suivants :

- thème artistique (peinture, musique...);
- thème culturel (personnages célèbres, littérature...);
- thème historique (grands événements);
- thème géographique (pays, site...);
- thème sportif (voile, tennis...);
- thème d'actualité nationale ou internationale.

Quatre semaines avant la date du début des épreuves de la session d'examen, chaque candidat sera informé du thème retenu et de la liste des matériaux, accessoires nécessaires à la construction du support et à la réalisation du travail floral. Ces matériaux et accessoires seront apportés par le candidat le jour de la sous-épreuve « Conception et réalisation d'un travail floral » (U13).

Le jour de l'épreuve, il sera demandé au candidat :

- de réaliser une esquisse ou un croquis de son travail floral (support et fleurissement);
- de justifier succinctement ses choix;
- de créer un support et son fleurissement de style libre selon le thème retenu, en fonction des informations qui lui seront communiquées (concernant notamment l'environnement) et des végétaux qu'il aura préalablement sélectionnés et qu'il utilisera à sa convenance;
- d'utiliser les végétaux de façon optimale. Les végétaux non utilisés seront présentés avec le travail réalisé ;
- de mettre en valeur son travail floral qui doit être portable par lui-même en une seule fois ;
- de remettre son croquis avec le travail floral.

La commission d'évaluation est composée d'un formateur et d'un professionnel.

Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation réalisées au cours de la deuxième année de formation. Chaque situation permet de manière réelle ou simulée, l'évaluation de savoir-faire et de savoirs associés caractéristiques du diplôme.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans l'établissement de formation (120 points), l'autre situation prend en compte les acquis professionnels en entreprise (20 points).

L'équipe pédagogique propose au jury une note sur 20.

Situation S1 – Évaluation des acquis en entreprise (20 points)

La formation en milieu professionnel doit permettre d'acquérir les compétences attendues au niveau IV en atelier de production florale, en matière de conception et réalisation d'un travail floral.

En début de formation, les objectifs de formation sont clairement fixés. En fin de formation, tuteur en entreprise et formateur procèdent conjointement à l'évaluation des acquis professionnels. Lors de la synthèse qui précède la co-évaluation, le candidat est présent. La note proposée est la résultante d'une concertation et d'un consensus entre les deux co-évaluateurs.

Les compétences évaluées et savoirs associés mobilisés sont les suivants :

- compétences : C1.5 ; C1.1.
- savoirs associés : S2.4, S2.5, S2.6, S2.7 et S2.8 ; S3, S4.2.2.

Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Situation S2 – Évaluation en établissement de formation (120 points)

L'évaluation sera organisée dans l'établissement de formation et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle, à partir du 2^e trimestre de l'année civile de la session d'examen.

Elle porte sur les compétences et les savoirs associés listés pour la situation S1.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre de la situation d'évaluation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des documents, tels que ceux ayant servi de supports lors de chaque situation d'évaluation et les fiches d'évaluation des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E2/U20 – technologie et botanique

Coefficient 6

Objectif de l'épreuve : cette épreuve a pour objet de vérifier les connaissances technologiques et scientifiques du candidat et d'apprécier son aptitude à les mobiliser dans le cadre de situations professionnelles simulées.

Les questions ou problèmes posés s'intégreront nécessairement dans un contexte professionnel donné.

Première partie – technologie (60 points)

Cette première partie porte sur les compétences terminales suivantes :

- C1.1 Réceptionner végétaux et accessoires
- C1.2 Préparer les végétaux
- C1.6 Maintenir en état l'atelier floral
- C1.7 Prévenir maladies et accidents

et mobilise les savoirs associés ci-après :

- S2 Technologie
- S3 Arts appliqués et histoire de l'art

Évaluation

Cette première partie d'épreuve vise à évaluer la maîtrise des techniques mises en œuvre dans l'exercice de la profession et l'aptitude à traiter une documentation en vue de la résolution de questions et/ou problèmes professionnels.

Dans le cadre d'une étude de cas, plusieurs questions indépendantes ou liées portant essentiellement sur la technologie (S2) seront posées au candidat.

Le candidat doit faire la preuve qu'il possède une connaissance approfondie :

- des différentes techniques de travail, des styles et expressions, de l'art floral;
- des problèmes liés à l'exercice du métier notamment en matière d'hygiène et de prévention, ainsi que de maintenance des végétaux, des locaux et du matériel.

En outre, le candidat doit faire la preuve de son aptitude à prendre en compte dans son travail la dimension culturelle et artistique.

Critères d'évaluation

Maîtrise des techniques et du vocabulaire

Qualité de l'expression

Capacité d'analyse et de synthèse

Respect des consignes

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 2 heures)

Une ou plusieurs situations pratiques, éventuellement accompagnées de documents, seront proposées au candidat en vue de :

- leur analyse;
- la résolution de problèmes liés à l'exercice de la profession ;
- la rédaction de messages à caractère professionnel.

Contrôle en cours de formation

Il est constitué de deux situations d'évaluation (à organiser au milieu et en fin de formation).

Première situation: coefficient 1 (20 points)

Elle se déroulera en entreprise et permettra d'évaluer les compétences professionnelles acquises par le candidat (C1.1; C1.2; C1.6; C1.7).

Le maître d'apprentissage ou le tuteur et le formateur de l'établissement de formation co-évaluent en fin de formation. Les critères d'évaluation sont établis sur la base du référentiel de certification et explicités dans un document remis à l'entreprise par le centre de formation.

Deuxième situation : coefficient 2 (40 points)

Elle se déroulera au centre de formation sous forme d'un travail de synthèse (étude de cas).

Pour chaque situation, le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante. L'équipe pédagogique propose une note au jury sous la forme d'un nombre de points sur un total de 60 points.

Deuxième partie – botanique (60 points)

Cette deuxième partie porte sur tout ou partie du savoir associé S1 – botanique.

Elle a pour but de vérifier les connaissances scientifiques du candidat.

Évaluation

Elle portera sur les connaissances scientifiques du candidat.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 1 heure 30 minutes)

Cette deuxième partie est constituée de :

- l'identification de végétaux : à partir d'une planche de photos, le candidat devra reconnaître 40 végétaux (nom courant, nom latin, famille) (20 points) ;
- questions indépendantes sur le contenu du référentiel de botanique (40 points).

Contrôle en cours de formation

L'évaluation sera faite à partir d'une situation d'évaluation écrite organisée en centre de formation, en fin de parcours de formation.

La situation d'évaluation comportera :

- une identification de 40 végétaux (niveau d'exigence identique à l'examen ponctuel) (20 points) ;
- des questions indépendantes sur le contenu du référentiel de botanique (40 points).

Le candidat devra notamment, à partir de deux « végétaux malades » qui lui seront présentés :

- analyser les symptômes;
- établir un diagnostic;
- expliquer scientifiquement les raisons de la « maladie » ;
- donner le conseil approprié.

L'équipe pédagogique propose une note au jury sous la forme d'un nombre de points sur un total de 60 points.

Proposition de note au jury dans le cadre du contrôle en cours de formation pour l'épreuve E2

L'équipe pédagogique cumule les points obtenus en technologie (2 situations d'évaluation) et en botanique (1 situation d'évaluation).

Le total obtenu sur 120 points est converti en proposition au jury d'une note unique sur 20.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

Un professionnel est associé à la mise en œuvre du contrôle en cours de formation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents, tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E3/U31, U32 - commercialisation et négociation

Coefficient 6

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve comprend deux sous-épreuves : organisation et négociation, techniques commerciales.

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de négocier et conclure une vente complexe, de mobiliser ses connaissances pour proposer une action commerciale, de justifier ses choix en matière d'organisation.

Sous-épreuve/U31 – organisation et négociation

Coefficient 4

Compétences évaluées et savoirs associés mobilisés

Cette sous-épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.3 Planifier et répartir les tâches
- C2.3 Préparer les outils d'aide à la vente
- C2.4 Conduire une vente conseil

- C2.5 Traiter une commande par téléphone ou tout autre moyen de communication
- C2.6 Traiter une vente complexe
- C2.7 S'assurer du suivi d'une vente et fidéliser le client
- C3.2 Établir un devis et/ou une facture
- C3.3 Animer une équipe

et mobilise les savoirs associés suivants :

- S1.1 La systématique
- S2 Technologie
- S3 Arts appliqués et histoire de l'art
- S4.2.3 La vente/négociation en fleuristerie
- S4.2.4 Le suivi de la clientèle
- S5.5 Organisation du travail en fleuristerie

À partir d'un dossier professionnel et d'un entretien, le candidat apportera la preuve de la diversité des travaux qu'il est capable de réaliser, de son aptitude à traiter une vente complexe et à mobiliser tant à l'écrit qu'à l'oral les connaissances acquises.

Le dossier professionnel est un élément obligatoire sans lequel le candidat ne peut se présenter à la sous-épreuve. L'absence de dossier donne lieu à l'attribution de la note zéro à cette sous-épreuve.

Le dossier professionnel : organisation et contenu

Le dossier comprend quatre parties :

- 1) une présentation succincte de l'entreprise prestataire ;
- 2) une identification précise de la commande client :
 - identification du client;
 - identification de la demande :
 - lieu, cadre;
 - objectif et attentes du client ;
 - enveloppe budgétaire ;
- 3) un descriptif des réalisations proposées et un devis :
 - différentes réalisations en précisant : lignes, forme, style, couleurs, taille, texture, choix des végétaux...;
 - croquis, schémas, photos;
 - devis détaillé ;
- 4) des fiches de travail (fiches techniques) : 10 fiches minimum.

Parmi les 10 fiches demandées, 5 d'entre elles portent sur les réalisations de la proposition commerciale. Les autres fiches sont laissées au libre choix du candidat ; néanmoins, elles doivent refléter la diversité des travaux floraux et le savoir-faire du candidat.

Contenu:

- thème, style, nature;
- végétaux et accessoires nécessaires ;
- consignes de réalisation;
- temps de réalisation.
- argumentaire
- photos et croquis.

Chaque fiche recto/verso A4 sera accompagnée d'une annexe détaillant la composante des coûts (main d'œuvre, déplacements, matière d'oeuvre...) et aboutissant à la détermination du PV TTC.

Ces fiches devront être descriptives et analytiques et refléter la diversité des travaux de fleuristerie.

Remarque:

 Dans son ensemble ce traitement de « vente complexe » porte sur 5 productions florales au moins de types différents illustrant le savoir-faire du candidat et correspondant à un investissement d'une certaine importance pour le client. Le candidat doit faire preuve de sa capacité à anticiper et à organiser.

- Le devis précisera :
 - la nature des travaux floraux ;
 - la nature des fournitures ;
 - les prix ;
 - les garanties client ;
 - les modalités de règlement.
- Le candidat peut joindre au dossier des annexes jugées pertinentes.
- Les circonstances et le cadre de la « vente complexe » sont laissés au libre choix du candidat, le client pouvant être un particulier, une collectivité, une société.

Si le candidat s'est présenté à une précédente session, il pourra conserver son dossier ou le modifier.

Présentation du dossier professionnel

Le dossier est présenté avec l'outil informatique.

La présentation est laissée au libre choix du candidat (un dossier unique ou plusieurs sous-dossiers).

Le dossier devra être déposé au centre d'examen en deux exemplaires (un original et une copie), trois semaines environ avant la date du début des épreuves de la session d'examen (un reçu daté et signé lui est remis), à une date fixée par le recteur. Après l'épreuve, l'original est restitué au candidat, la copie est conservée pendant le délai réglementaire par le centre d'examen, puis détruite.

Évaluation

Le jury s'attachera à vérifier la vraisemblance du projet présenté. Le projet doit être réalisable mais non nécessairement réalisé.

Évaluation	Critères	
Du dossier	– Présentation informatisée	
	– Pertinence des contenus	
	- Respect des consignes	
	– Esthétique d'ensemble du document	
	- Aspects rédactionnels (vocabulaire, orthographe, style, clarté de l'expression)	
De l'entretien de négociation	- Aptitude à communiquer dans une situation de négociation	
	- Adopter tout au long de l'entretien une attitude « vendeur »	
	- Maîtriser le vocabulaire usuel et professionnel	
	– Aptitude à mobiliser ses connaissances	
	– Utiliser de façon pertinente une base documentaire	
	– Aptitude à réagir dans une situation de face à face	
	- Mener un questionnement pertinent	
	- Aptitude à expliciter l'organisation du travail	
	– Analyser des problèmes techniques et organisationnels	

Mode d'évaluation

Ponctuelle : orale (durée : 45 minutes)
Cette sous-épreuve comporte deux parties :
1) évaluation du dossier : coefficient 1

2) entretien: coefficient 3

En cas de dossier rendu hors délai fixé par le recteur, ou dans le cas où le candidat se présente le jour de l'épreuve avec son dossier, ou en l'absence de dossier, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à la sous-épreuve.

La sous-épreuve se déroule devant un jury composé d'un professionnel fleuriste et d'un professeur de vente. Le contexte est celui d'une négociation de vente : le jury/client a reçu la proposition commerciale et en détient un exemplaire, le candidat (fleuriste qualifié) lui propose de parcourir l'ensemble de la proposition afin de faire valider celle-ci.

Au cours de ce premier temps, d'une durée de 15 minutes environ, le candidat présente librement sa proposition et le jury s'abstient d'émettre immédiatement des objections.

Dans un deuxième temps, 30 minutes maximum, le jury fait part de ses observations, demande des explications complémentaires, formule au moins une objection nécessitant une réaction commerciale, demande d'éventuelles modifications.

Au cours de ces 30 minutes d'entretien, le jury consacrera 5 à 10 minutes à des questions d'ordre organisationnel, au cours desquelles l'aptitude du candidat à planifier son travail sera évaluée.

Contrôle en cours de formation

Il comporte deux situations qui seront organisées en fin de formation en centre de formation.

Situation n° 1: coefficient 1

Évaluation du dossier professionnel élaboré par le candidat sur les mêmes bases et exigences que sous la forme ponctuelle.

Situation n° 2: coefficient 3

Présentation de la proposition commerciale et évaluation de l'aptitude du candidat à négocier une vente complexe.

La commission d'évaluation est composée du maître d'apprentissage ou tuteur et du professeur de vente chargé de la formation.

La commission d'évaluation propose une note au jury et une appréciation.

Pour chacune des deux situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels, que le dossier professionnel réalisé par les candidats et servant de support à l'entretien de négociation. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Sous-épreuve/U32 – techniques commerciales

Coefficient 2

Cette sous-épreuve permet de vérifier que le candidat peut mobiliser ses connaissances pour proposer une action commerciale (dans un cadre défini) après avoir analysé les éléments mercatiques essentiels, en utilisant les techniques de marchandisage.

Elle porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.1 Qualifier la clientèle
- C2.2 Exploiter l'offre commerciale
- C2.8 Traiter des réclamations
- C2.9 Maintenir l'attractivité du point de vente

et mobilise les savoirs associés :

S4 Commercialisation – négociation (sauf S4.2.3 et S4.2.4)

Évaluation

Elle portera essentiellement sur le réalisme des propositions, et leur cohérence en fonction des éléments communiqués.

Mode d'évaluation

Ponctuelle : écrite (durée : 2 heures)

En fonction des éléments de marché et de la politique commerciale qui lui auront été précisés, le candidat devra proposer une action commerciale adaptée et justifier ses propositions en mobilisant ses connaissances et en utilisant un vocabulaire adapté.

Lors de l'élaboration des propositions de sujets, les membres des commissions veilleront à donner des informations simples, des documents courts, correspondant à des situations courantes et concrètes en fleuristerie.

Contrôle en cours de formation

La situation d'évaluation se déroulera en centre de formation ou en entreprise. Le candidat constitue un dossier où il présente une étude du cadre commercial où il est en stage ou en formation. Cette présentation est suivie d'une proposition d'action commerciale adaptée (publicité, animation du point de vente, publipostage, étude de marché, développement clientèle...).

Le dossier sera co-évalué par le professeur formateur et le maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise, au cours de la dernière année de formation.

Formateur et maître d'apprentissage ou tuteur proposeront conjointement une note et une appréciation au jury.

À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication des dossiers réalisés par les candidats à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E4/U40 – gestion de l'entreprise

Coefficient 4

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve comporte deux parties : gestion et environnement économique, juridique et social de l'entreprise.

Cette épreuve a pour objet de vérifier que le candidat est capable d'organiser et de suivre les stocks, de participer à la tenue de fichiers, d'établir et/ou de vérifier des documents commerciaux usuels, de mesurer et analyser l'activité commerciale de l'entreprise, de participer à l'étude de la rentabilité de l'entreprise.

Elle mesurera la capacité du candidat à appréhender l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise et à assumer les tâches essentielles de gestion d'un magasin de fleuristerie.

Première partie – environnement économique, juridique et social de l'entreprise (40 points)

Cette première partie portera sur tout ou partie des savoirs associés suivants :

S6 Environnement économique, juridique et social de l'entreprise

Elle a également pour but de vérifier que le candidat est capable de mobiliser ses connaissances en économie et en droit.

Évaluation

Le jury vérifie que le candidat maîtrise le vocabulaire de base et est capable d'analyser les informations qui lui sont données et d'en tirer les éléments lui permettant d'étayer ses réponses.

Le candidat devra être capable :

- d'analyser situation(s) et information(s);
- d'exprimer les connaissances utiles à la compréhension de la (ou des) situation(s) proposée(s);
- d'exploiter, en les sélectionnant, les informations utiles à la résolution argumentée des problèmes posés.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 2 heures, 40 points)

Des situations simples, concrètes et transférables à la fleuristerie seront présentées sous la forme de documents administratifs, juridiques, sociaux et économiques (articles de presse, graphiques...). Plusieurs questions seront posées au candidat. Elles le guideront dans sa recherche et lui faciliteront le raisonnement.

Contrôle en cours de formation

Évaluation constituée de deux situations d'évaluation en centre de formation. La première situation est organisée en fin de 1^{re} année de formation, la deuxième en fin de formation.

Première situation : écrite (durée : 1 heure, coefficient 1, 20 points)

Elle est organisée au milieu de la formation.

À partir de situations économiques simples et concrètes, présentées sous la forme d'articles issus de la presse économique, de tableaux statistiques, de graphiques..., le candidat doit être capable, en utilisant un vocabulaire approprié :

- d'analyser (grâce à une série de questions), les situations proposées ;
- de sélectionner, traiter et exploiter des informations ;
- d'exprimer toutes les connaissances utiles à la résolution argumentée des problèmes économiques posés.

Deuxième situation : écrite (durée : 2 heures, coefficient 1, 20 points)

Elle est organisée en fin de formation.

Il sera proposé au candidat des situations juridiques simples, concrètes et transférables aux situations qui peuvent se rencontrer en fleuristerie. Ces situations seront présentées sous la forme d'articles issus de la presse, d'extraits de contrat(s) ou de convention(s), de lettres..., tous documents qui devront permettre de mesurer la capacité du candidat à :

- analyser (grâce à une série de questions), les situations proposées ;
- sélectionner, traiter et exploiter des informations ;
- exprimer toutes les connaissances utiles à la résolution argumentée des problèmes juridiques posés.

Les notes obtenues à ces deux évaluations seront cumulées pour constituer le total de points obtenus pour cette première partie.

Deuxième partie : gestion de l'entreprise (40 points)

Cette seconde partie de l'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C3.1 Organiser et suivre les stocks
- C3.2 Établir devis et/ou facture
- C3.4 Mesurer et analyser l'activité commerciale
- C3.5 Participer à l'analyse de la rentabilité de l'entreprise
- C3.6 Mettre en œuvre une réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement et mobilise les savoirs associés suivants :
 - S5 Gestion Organisation (sauf S 5.5)

Cette partie d'épreuve a pour but de vérifier que le candidat connaît les techniques, les ressources télématiques et informatiques essentielles de la gestion et est capable, face à une situation donnée, de formuler un avis, des éléments de solution(s) en les commentant et en les justifiant.

Évaluation

Elle portera essentiellement sur la capacité du candidat à traiter des informations simples, à analyser des documents courants de gestion et à formuler, en utilisant un vocabulaire précis, des solutions adaptées.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 3 heures, 40 points)

À partir de situations concrètes en entreprise de fleuristerie présentées à l'aide de documents administratifs, commerciaux, de graphiques, de tableaux statistiques..., le candidat devra :

- analyser les situations proposées ;
- sélectionner, traiter et exploiter des informations permettant la résolution argumentée de problèmes courants de la vie de l'entreprise dans le domaine de la gestion ;
- schématiser, le cas échéant, le cycle d'exploitation de l'entreprise.

Les situations concrètes proposées traiteront au moins de trois thèmes parmi la liste ci-après :

- achats et approvisionnements ;
- gestion des stocks;
- gestion des relations client ;
- analyse et calculs de coûts ;
- fixation d'un prix de vente;
- calcul de la rentabilité d'un travail floral.

Contrôle en cours de formation

Évaluation organisée en centre de formation à partir de deux situations écrites d'égale importance, d'une durée et d'un esprit identiques à l'épreuve ponctuelle ci-dessus.

```
Situation n° 1 (20 points) : fin de première année Situation n° 2 (20 points) : fin de formation
```

Le degré d'exigence, à chaque situation, est équivalent à celui requis dans le cadre de la forme ponctuelle.

Proposition de note au jury dans le cadre du contrôle en cours de formation pour l'épreuve E4

L'équipe pédagogique procède au cumul des points obtenus en EEJS (2 situations d'évaluation) et en gestion de l'entreprise (2 situations d'évaluation).

Le total obtenu sur 80 points est converti en proposition de note unique sur 20 au jury.

L'inspecteur de l'Éducation nationale en charge du diplôme veille au bon déroulement de l'évaluation, organisée sous la responsabilité du chef d'établissement de formation.

À l'issue des situations d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre des épreuves ponctuelles correspondantes, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents, tels que les sujets proposés lors de chaque situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E5/U50 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art

Coefficient 4

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve permet de vérifier que le candidat est capable de traduire la demande d'un client en utilisant des techniques appropriées. Il devra faire preuve de ses capacités esthétiques et d'imagination, tout en utilisant ses connaissances tant techniques que celles relevant de l'histoire de l'art. Il devra tenir compte de l'environnement et faire des propositions sans négliger les contraintes techniques.

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

- C1.5 Réaliser des travaux floraux élaborés
- C2.9 Maintenir l'attractivité du point de vente

et mobilise les savoirs associés suivants :

S3 Arts appliqués et histoire de l'art

Évaluation

Elle portera essentiellement sur la capacité du candidat à :

- saisir le sens de la demande dans son environnement culturel, architectural, décoratif;
- représenter le projet de façon lisible et esthétique ;
- prendre en compte les diverses contraintes (techniques notamment).

Le jury évaluera la qualité d'exécution, le fondement culturel et l'imagination mis en œuvre par le candidat.

Mode d'évaluation

Évaluation ponctuelle : épreuve écrite (durée : 4 heures)

Pour un même sujet, il pourra être demandé au candidat :

- d'imaginer 2 ou 3 propositions ;
- de retenir l'une d'entre elles en justifiant le choix opéré notamment au regard de l'environnement culturel, architectural, décoratif ;
- de présenter un projet finalisé.

Contrôle en cours de formation

La situation d'évaluation se fera sur la base de travaux (8 au minimum) réalisés pendant la formation. Ceux-ci devront prouver que le candidat est capable de mettre en œuvre des moyens graphiques, chromatiques et volumiques divers. Ils seront réunis dans un dossier qui restera à la disposition du jury.

L'évaluation conduira à une note proposée par l'enseignant au jury.

À l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents, tels que les supports proposés lors de cette situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis le cas échéant, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

E6/U60 – expression française et ouverture sur le monde

Coefficient 3

Objectif de l'épreuve

L'épreuve vise à évaluer les acquis du candidat par rapport aux capacités et compétences des référentiels « français » et « monde actuel ». Pour ce qui concerne la définition et le contenu de cette épreuve, il convient de se reporter aux annexes I et II de la note de service n° 93-080 du 19 janvier 1993 (BO n° 5 du 4 février 1993).

Mode d'évaluation

Ponctuelle : écrite (durée : 3 heures)

À partir d'un dossier constitué de plusieurs documents (textes, images, graphiques, cartes, tableaux de données numériques) et traitant d'un sujet d'actualité, le candidat répondra de façon rédigée ou analytique à des questions et élaborera graphique, carte, croquis ou tableau de données numériques. Il sera évalué à parts égales sur les compétences d'expression française et de monde actuel, le barême indiqué précisant cette répartition.

Le dossier proposé n'excèdera pas six pages dactylographiées. Une des questions doit obligatoirement permettre une évaluation spécifique de l'expression écrite : développement rédigé avec introduction et conclusion, résumé, lettre...

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de trois situations d'évaluation portant sur des sujets différents : une relative à l'évaluation de l'expression orale et deux relatives à l'évaluation de l'expression écrite.

L'évaluation orale et une des deux évaluations écrites s'appuient sur un ensemble organisé de documents (textes, graphiques, cartes, images...) portant sur un sujet lié à la vie contemporaine, à l'économie, à la société et à la profession.

La deuxième évaluation écrite s'appuie sur un document unique.

Évaluation de l'expression orale (coefficient 1, durée maximale 20 minutes)

La situation d'évaluation consiste en :

- une présentation au professeur et aux auditeurs, de documents choisis par le candidat et réunis dans un dossier qui n'excède pas cinq pages et ne comporte aucun commentaire rédigé par le candidat;
- une justification argumentée du choix des documents et de la problématique retenue ;
- un échange avec l'auditoire.

Évaluation de l'expression écrite (coefficient 1, durée maximale 2 h 30)

À partir d'un ensemble documentaire réuni par le formateur et qui n'excède pas trois pages, le candidat répond à des questions portant sur la compréhension des textes et documents et sur leur mise en relation. Il rédige, à partir d'une consigne explicite, une synthèse de 15 à 20 lignes.

Évaluation de l'expression écrite (coefficient 1, durée maximale 2 h)

À partir d'un support unique choisi par le formateur — texte ou image ou données statistiques — le candidat propose une interprétation du document et développe l'opinion personnelle qu'il a sur le sujet traité.

Épreuve facultative de langue vivante étrangère/UF

Mode d'évaluation : épreuve orale (préparation 15 minutes, interrogation 15 minutes)

L'épreuve consiste en une conversation en langue vivante étrangère, à partir d'un texte relatif à un sujet d'intérêt général ou inspiré par l'activité professionnelle relative au contenu de ce diplôme.

Cette interrogation n'est autorisée que dans les académies où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent pour la langue vivante choisie par le candidat.

ANNEXE V

Tableau de correspondance d'épreuves

Tableau de correspondance d'épreuves

BP Fleuriste Arrêté du 31 juillet 1997 Dernière session 2007		BP Fleuriste Défini par le présent arrêté Première session 2008		
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités	
E1 – fleuristerie		E1 – fleuristerie		
S/E Travaux courants	U11	S/E Travaux courants	U11	
S/E Arrangement complexe	U12	S/E Arrangement complexe	U12	
S/E Travaux à thèmes	U13	S/E Conception et réalisation d'un travail floral	U13	
E2 – technologie et botanique		E2 – technologie et botanique	U20	
S/E Technologie	U21			
S/E Botanique	U22			
E3 – commercialisation		E3 – commercialisation et négociation		
S/E Négociation	U31	S/E Organisation et négociation (1)	U31	
S/E Organisation	U33			
S/E Techniques commerciales	U 32	S/E Techniques commerciales	U32	
E4 – gestion de l'entreprise		E4 – gestion de l'entreprise	U40	
S/E Gestion – comptabilité	U41			
S/E Environnement économique, juridique et social de l'entreprise	U42			
E5 – dessin appliqué à la profession	U50	E5 – arts appliqués à la profession et histoire de l'art	U50	
E6 – expression française et ouverture sur le monde	U60	E6 – expression française et ouverture sur le monde	U60	
Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF	Épreuve facultative de langue vivante étrangère	UF	

^{(1) –} En forme globale, la note à l'unité U31 du BP Fleuriste défini par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues à chacune des unités U31 et U33 du BP Fleuriste créé par l'arrêté du 31 juillet 1997, affectées de leur coefficient.

La note ainsi calculée à l'unité U31 est affectée de son nouveau coefficient.

[–] En forme progressive, la note à l'unité U31 du BP Fleuriste défini par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues à chacune des unités U31 et U33 du BP Fleuriste créé par l'arrêté du 31 juillet 1997, affectées de leur coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).

La note ainsi calculée à l'unité U31 est affectée de son nouveau coefficient.